

m i n i s t è r e d e l a j u s t i c e

direction des affaires criminelles et des Grâces

SERVICE D ETUDES PENALES ET CRIMINOLOGIQUES

[S.E.P.C.]

L'IMAGE DE LA JUSTICE CRIMINELLE
DANS LA SOCIETE

[REC/702/80]

Rapport n° 5 sur la phase quantitative de l'analyse de Presse

Par Philippe ROBERT, Ghislaine MOREAU, Claude FAUGERON
Pierre LASCOUMES et Bernard LAFFARGUE.

PARIS, S.E.P.C. octobre 1973, 101 pages

droits réservés

T A B L E S D E S M A T I E R E S

<u>Introduction</u>	1
<u>Chapitre 1 - METHODOLOGIE</u>	4
A. - Le Corpus	4
B. - Le Traitement	6
<u>Chapitre 2 - UNE IMAGE GLOBALE DU SYSTEME DE JUSTICE CRIMINELLE</u>	13
A. - Une place médiocre	13
B. - Une place variable selon les sous-populations	15
<u>Chapitre 3.- L'ANALYSE DES PROXIMITES</u>	23
A. - es hebdomadaires	23
B. - Les Quotidiens de Paris	36
<u>Conclusion</u>	46
Bibliographie	
Annexe	A1

E R R A T A

Page 2 - 19ème ligne :

- Progression
- chainage en séquence - et non chômage

Page 6 : La note en bas de page :

- Le Petit Robert, Paris S N L 1970

Page 7 : 3ème ligne :

- où l'analyse des ressemblances-différences

Page 12 : Note en bas de page :

- F.N.S.P. = Fondation Nationale de Sciences Politiques.
- C.N.R.S. = Centre National de la Recherche Scientifique.

Page 13 : 16ème ligne :

- lire Anne PLUVINAGE ^RPASTENOTRE

Page 15 : 5ème ligne : après le tableau 11

- lire Éventail et non éventail

Page 21 : 2ème ligne :

- Spécificité affirmée - et non affinée.

Le travail dont rend compte cet article, n'est pas isolé. Il s'intègre dans une recherche sur les représentations sociales du système de justice criminelle dans la société /ROBERT et FAUGERON, 1973, a,b,c; voir aussi ROBERT et FAUGERON, 1971, a,b,c et ROBERT et FAUGERON, 1972/.

Pour l'avoir fait ailleurs en détail /ROBERT et FAUGERON, 1973, a/, nous ne reprenons pas ici toute l'élaboration théorique de cette recherche, nous bornant à quelques brèves observations liminaires.

L'application de la sociologie des représentations à l'étude de la déviance et de la réaction sociale à son égard constitue un apport potentiellement considérable. Malheureusement, beaucoup de travaux en la matière ont borné leurs investigations au niveau de l'opinion ou de la connaissance intellectuelle. En négligeant les dimensions affectives et normatives qui sont prégnantes dans l'organisation et la structuration de ces champs de représentation, ils ont recueilli une moisson assez pauvre et surtout superficielle, voire fluctuante, un peu comme l'écume de la mer.

Il a donc paru nécessaire de mettre sur pied une batterie de recherches reposant sur tout un agencement de concepts et sur deux principes méthodologiques :

- l'alternance de phases qualitatives et quantitatives;
- la progression par approximations successives, donc le chomage en séquence des phases de recherche.

Ainsi, chaque morceau de la recherche ne flotte pas de manière autonome. Une recentration axiomatique et méthodologique intervient toujours entre deux phases consécutives de sorte que l'organisation de la suivante repose sur les résultats de la précédente.

C'est pourquoi l'analyse de presse s'insère dans un tout comme le montre la figure 1.

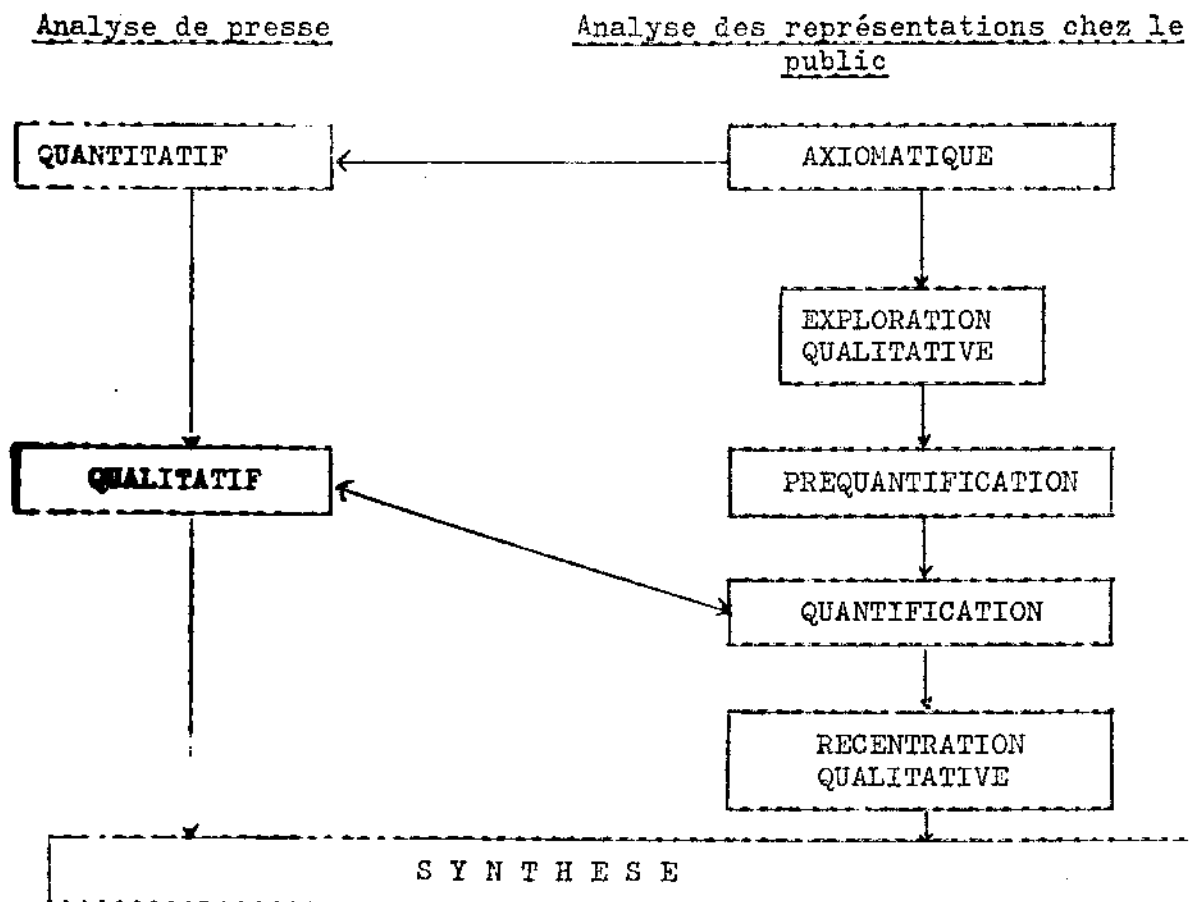


FIGURE 1

Nous traiterons ici seulement du premier moment de cette analyse de presse, qui est de nature quantitative.

Il s'agit de commencer à explorer quelles images du système de justice criminelle on rencontre à travers la presse.

Ceci demande deux précisions.

. La nature du matériel et celle de la méthode de traitement permettent seulement de silhouetter des images mais non pas de progresser dans l'analyse de la structuration et de l'organisation du champ de représentation par l'usage de la variable intermédiaire d'attitudes -comme c'est le cas pour d'autres parties de la batterie de recherche.

. Ensuite, on traite cette image en soi et non comme message, ce qui poserait le problème de la constance ou des dissonances entre message émis et message perçu. La population particulière que constituent les journaux émet une certaine image, que l'on peut rapprocher de critères propres à cette population (*) et comparer à différents niveaux avec les résultats des investigations menées par ailleurs sur des groupes de personnes.

Ajoutons encore qu'on ne peut se borner à mettre directement en relation les données observées avec les critères. Il convient préalablement de construire une variable dépendante par organisation des données parcellaires.

Ceci fait, on usera de deux sortes de critères : les uns
1 sont objectifs ou simples (tirages, caractéristiques des lecteurs, périodicité....), les autres sont plutôt idéologiques (conception politique ou
2 religieuse du journal). Nos travaux antérieurs ont permis, en effet, de mettre l'accent sur la prégnance de tels critères en matière de représentations sociales du système de justice criminelle.

On aura complété ces indications introductives en rappelant qu'une telle phase de recherche constitue seulement un défrichage qui permet et appelle une phase plus qualitative d'analyse de presse pour en approfondir et en préciser les résultats.

x

x

x

./...

(*)- Même si certains de ces critères tiennent aux caractéristiques des lecteurs, ils sont pris comme caractérisant différentiellement les journaux étudiés et non comme caractérisant les individus qui les lisent ce qui serait impossible compte tenu des problèmes de communication des messages

I.- M E T H O D O L O G I E

Nous allons examiner successivement le corpus (population et durée du recueil, données recueillies) et le traitement (critères, sorte de traitement).

A.- Le corpus.-

1.- La population.-

Les périodiques retenus se divisent en trois grands groupes : les hebdomadaires, les quotidiens parisiens et les quotidiens de province.

Le critère de sélection commun à ces trois groupes, est le tirage : nous n'avons retenu que des publications de grande diffusion.

Néanmoins, pour chacun d'entre eux, le choix fût dicté par des préoccupations différentes.

Les quotidiens de province ont été essentiellement sélectionnés en fonction d'un critère géographique. Nous avons essayé de prendre le plus grand quotidien de chaque région, de façon à couvrir le plus largement possible l'ensemble du territoire français. Il faut noter que, ces publications régionales ayant des éditions multiples, nous avons pris celles dont le tirage était le plus fort. Ces quotidiens sont au nombre de sept : Le Progrès (région lyonnaise), l'Est Républicain (région de Nancy), La Dépêche (région toulousaine), le Provençal (région marseillaise), La Voie du Nord (région lilloise), Sud Ouest (bordelais) et Ouest France (Bretagne).

Les quotidiens parisiens ont été tous sélectionnés à l'exception de Paris-Jour dont la publication fut interrompue deux ^{mois} après le début de cette étude. Si nous avons choisi de les retenir tous, c'est qu'ils ont tous un assez fort écho non seulement dans la région parisienne mais aussi dans la France entière, et qu'il eut été difficile, voire arbitraire, d'opérer une sélection parmi eux. Nous avons donc huit quotidiens : Le Parisien, France-Soir, l'Aurore, le Figaro, Le Monde, la Croix, Combat et l'Humanité. Parmi eux, deux journaux ont des caractéristiques particulières : La Croix, est un journal confessionnel, l'Humanité, l'organe d'un parti politique.

Le choix des hebdomadaires, troisième groupe de notre échantillon, s'est surtout à partir d'un critère politique. Nous avons essayé de couvrir le plus largement possible l'éventail des tendances politiques dans les hebdomadaires français. Nous avons jugé bon, de plus, d'inclure parmi cette population, quatre hebdomadaires spécifiques : l'un de la presse féminine, Elle, deux autres revêtant un aspect confessionnel, la Vie Catholique et Réforme, et enfin un dernier plus difficilement définissable Détective. /Nous n'étudierons cependant pas dans la phase quantitative de cette recherche, le réservant à l'analyse qualitative, dans la mesure où Détective est essentiellement un hebdomadaire consacré aux aspects relevant de la justice pénale/. A côté de ces journaux spécifiques, nous avons Match, Minute, l'Express, le Nouvel Observateur, Valeurs Actuelles, et Politique Hebdo, ce qui ramène à neuf /en excluant Détective/ le nombre de ces hebdomadaires.

./...

2.- La durée.-

L'ensemble de ces journaux a été étudié sur une période d'un an.

Le choix d'une période d'une année s'est avéré nécessaire d'une part pour contrôler les variations saisonnières et d'autre part pour restituer la physionomie générale du journal. Les hebdomadaires ont été totalement analysés pendant cette année, par contre nous n'avons pu faire de même pour les quotidiens, jour après jour, en raison de l'énorme travail que cela représentait. Il nous a donc fallu opter en ce qui les concerne, pour une méthode permettant à la fois de "suivre" un événement, et de fournir une unité de temps satisfaisante : le principe d'une périodicité hebdomadaire pour chaque mois a été adopté pour répondre à ces deux préoccupations. On a procédé à un tirage au sort de la semaine pendant laquelle serait effectuée l'analyse afin d'éviter l'arbitraire du choix d'une semaine située invariablement en début, au milieu, ou en fin de mois.

3.- Les données.

On a systématiquement sélectionné toutes les informations ayant trait de quelle manière que ce soit avec le concept de système de justice criminelle tel que défini préalablement [ROBERT et FAUGERON, 1973 a].

Il était nécessaire -avant toute autre opération, de classer en rubriques cette masse énorme de matériel documentaire. On n'a pas eu recours à des classements a priori, mais à une ventilation opérée selon ce qui émergeait du matériel lui-même.

A posteriori, nous constatons que ces rubriques -qui sont les données de base de la recherche- concernent tantôt un image du fonctionnement du système de justice pénale (image de système), tantôt une image de sa fonction sociale (image de rôle).

Dans le premier cas, se trouvent les rubriques concernant chacune des principales agences composant le système de justice criminelle.

Dans la rubrique police sont recensées les informations relatives aux corps de police [organisation, effectifs, problèmes syndicaux sanctions prises contre des policiers, etc...].

La catégorie justice englobe tout ce qui a trait au fonctionnement de la machine judiciaire, aux compte-rendus d'audience et aux jugements. La rubrique prisons comprend les nouvelles du monde pénitentiaire /révoltes, évasions, suicides, etc...].

Enfin, la dernière rubrique de cette sorte est intitulée politique criminelle : elle regroupe les projets de réforme, les critiques du système de justice existant, les rapports de commissions d'experts, les débats sur la peine de mort, etc....

Les rubriques portant sur le fonctionnement du système de justice pénale, se divisent en deux types. Certaines que nous appellerons rubriques frontières -posant le problème de l'opportunité de l'intervention du système de la justice criminelle. On en dénombre six qui sont successivement :

./...

- la rubrique protestation : /comprenant toute information tendant à présenter des événements avec un aspect de contestation politique; par exemple, les incidents sur des campus universitaires entre des groupes d'étudiants opposés politiquement, des grèves de la faim, manifestations sur la voie publique, etc..../.
- la catégorie scandales /englobant les articles relatant les affaires de types banqueroute frauduleuse, scandales immobiliers et scandales financiers/.
- la rubrique drogue dans laquelle entrent les affaires de recel de drogue, de démantèlement de réseaux, d'arrestation de trafiquants.....
- la rubrique racisme : pour toute information, revêtant un aspect de racisme ou de xénophobie.
- la catégorie moeurs dans laquelle sont regroupés les faits d'outrage ou d'atteinte aux bonnes moeurs, les affaires de publications pornographiques, etc.....
- la rubrique conflits collectifs, enfin, comprend les incidents ou conflits sur le lieu de travail amenant l'intervention de la police ou de la justice (usines occupées, évacuées par les forces de l'ordre, séquestrations etc...).

Pour toutes ces catégories, l'intervention ou de la non intervention du système de justice pénale fait problème. Il en reste une pour laquelle il semble que cette question ne joue pas, c'est la rubrique des faits divers. On entend, ici, par faits divers, des incidents, accidents, crimes, etc.... Nous ne prenons en compte dans ces "nouvelles peu importantes d'un journal" (*) que celles relevant d'une activité délictueuse. Nous avons divisé cette rubrique en trois sous-groupes : le premier rassemblant les faits divers proprement dit tels que l'on vient de les définir; le second et le troisième composés des mêmes faits divers s'il est fait en plus mention de l'intervention d'une agence du système de justice criminelle /soit intervention de la police ou de la gendarmerie, soit référence à la justice stricto sensu, (juge d'instruction, parquet, etc...)/. Ces deux sous-groupes sont intitulés faits divers plus police (ou FD + P) et faits divers plus justice (ou FD + J).

Les rubriques sur la fonction du système et sur son fonctionnement sont donc au nombre de onze. Nous avons prévu une rubrique dans laquelle aurait pu prendre place des informations n'entrant dans aucune de ces onze catégories, mais, aucun article de presse n'est apparu inclassable. Cette rubrique résiduelle n'a donc pas été utilisée.

B.- Le traitement.-

1.- Construction de la variable dépendante.

L'importance relative de chaque rubrique permet de silhouetter une image du système de justice pénale à travers la presse.

Toutefois, une image globale -même distinguée selon les trois sortes de journaux constituant la population analysée- ne suffirait pas.

./...

(*)- Définition du Dictionnaire Le Petit Robert, Paris SWL 1970.

Il est nécessaire d'aller à un niveau plus synthétique en construisant un classement quasi-typologique (*) où l'analyse de ressemblances-différenc. d'après les rubriques est résumée par le calcul d'écarts-types.

Puis, cette variable construite peut être rapprochée de critères caractérisant les journaux.

2.- Les critères.

Ils sont de deux sortes, les uns "objectifs" caractérisant le journal par certains traits de ses lecteurs. Nous résumons l'information disponible à ce niveau dans les tableaux + Ces informations sont relatives aux lecteurs. Elles ont été recueillies au Centre des Supports Publicitaires et portent essentiellement sur le tirage, le nombre de lecteurs, le sexe, l'âge, le niveau d'étude, les catégories socio-professionnelles et l'habitant. Nous n'avons pu malheureusement obtenir ces renseignements pour tous les journaux.

Ils nous manquent pour les hebdomadaires Valeurs Actuelles, Politique hebdo et Réforme, pour le quotidien parisien Combat et enfin pour l'ensemble des journaux de province. /Les études effectuées à propos de ces derniers portent sur des groupes de quotidiens, et non pas sur chacun en particulier/.

./...

(*)- Il ne s'agit pas d'une réelle typologie puisqu'on ne parvient pas à observer des classes disjointes mais d'un ordre entre les journaux ou groupes de journaux -et d'un ordre analysable.

(Le tirage, la diffusion et le nombre de lecteurs sont exprimés en milliers, les autres renseignements figurant en pourcentages).

TITRE	TIRAGE	DIFFUSION	LECTEURS
Nouvel Observateur	230	207	975
Express	611	509	2 730
Match	1 292	1 121	5 428
Valeurs actuelles	106	97	
Minute	230	207	639
Elle	701	542	3 274
Vie Catholique	501	479	2 228
Aurore	409	326	667
Combat	80	60	
Lacroix	127	121	329
Figaro	524	424	1 330
France Soir	1 238	888	2 355
Humanité	217	161	522
Monde	469	355	1 200
Parisien	894	751	1 620

TABLEAU N° 1

TITRE	S E X E		TOTAL
	HOMMES	FEMMES	
Nouvel Observateur	55, 8	44, 2	100
Express	54, 4	45, 6	100
Match	49, 7	50, 3	100
Valeurs actuelles			
Minute	62, 8	47, 2	100
Elle	24, 7	75, 3	100
Vie Catholique	38, 9	61, 1	100
Aurore	56, 7	43, 3	100
Combat			100
La Croix	48, 1	51, 9	100
Figaro	51, 6	48, 4	100
France Soir	58, 3	41, 7	100
Humanité	75, 6	24, 4	100
Monde	58, 2	41, 8	100
Parisien	55, 5	44, 5	100

TABLEAU N° 2

TITRE	15-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	+ 65	TOTAL
Nouvel Obser.	37,9	22,3 ⁶⁸	22,6	11,1	6,1	100
Express	27,3	20,6 ⁴⁸	28	13,5	10,5	100
Match	26,3	19,7 ⁴⁶	27	16	11,1	100
Valeurs Act.						
Minute	23,3	19,7 ⁴³	23,8	18,2	15	100
Elle	30,6	20,6 ⁵¹	25,4	16,7	6,7	100
Vie Catholi.	25,1	14 ⁵¹	25,7	18,1	17,2	100
Aurore	11,4	10,6 ¹²	26,2	25,6	26,2	100
Combat						
La Croix	12,2	13 ²⁵	31,5	22,6	20,7	100
Figaro	15,8	14,5 ³²	26,4	24,3	19	100
France-Soir	20,2	17,7 ³⁴	27	23,3	11,8	100
Humanité	18,5	23 ⁴¹	28,8	20,6	9	100
Monde	27,4	21,3 ⁴⁴	26,9	16,6	7,7	100
Parisien	17,4	12,9 ⁵²	25,7	25,4	18,5	100

TABLEAU N° 3 - AGE

TITRE	Agricul- teurs.	Petits patrons	Cadres Supérieurs	Cadres moyens	Employés	Ouvriers qualifiés	Ouvriers spéciali- sés Manoeu- vres	Inactifs	TOTAL
Nouvel Observateur	3	4,6	(28,3)	24	12,6	10,5	5,5	10,6	100
Express	1,8	5,2	(32,6)	21,9	8,5	7,3	6,4	16,3	100
Match	5,1	8	18	17,4	8,1	(14,9)	11,7	16,8	100
Valcours actuelles									
Minute	2,8	10,4	25,7	18,5	10,3	8,1	4,4	19,8	100
Elle	3,1	8	21,1	19,4	9,7	14,0	10,7	13,3	100
Vie Catholique	14,5	7,5	12,5	11	7	13,6	13,5	(20,5)	100
Aurore	0,9	7,5	20,6	16	11,3	5,8	9,2	(28,8)	100
Combat									
LA Croix	8,3	5,8	(26,4)	20,5	6	7	4,6	21,5	100
Figaro	2,1	4,5	(35,7)	18,8	7,9	5	3,8	22,4	100
France-Soir	0,5	9,8	10,7	16,1	12,1	(18,2)	16,4	16,1	100
Humanité	0	6,5	7,3	16,4	15,1	(26,4)	16,4	12	100
Monde	1,7	3,4	43	(22,8)	8,7	4,6	4,7	11,1	100
Parisien	2	7,2	3,9	13,9	11,2	(22,3)	17,1	(22,4)	100

TABLEAU N° 4

CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

TITRE	Primaire	Technique Commercial	Secondaire	Supérieur	TOTAL
Nouvel Obser.	17,4	12,5	26,6	43,5	100
Express	20,8	14,3	27,8	37,1	100
Match	41,6	17,5	25,6	15,3	100
Valeurs Act.					
Minute	34,5	14,7	27,7	23,1	100
Elle	36,3	19,5	25,3	18,9	100
Vie Catholique	56,5	15,9	17,9	9,7	100
Aurore	48,5	16,2	19,8	15,5	100
Combat					
La Croix	43,2	10,3	20,9	25,6	100
Figaro	25,1	13,4	26,7	34,8	100
France Soir	51,4	18,9	20	9,7	100
Humanité	54,1	16,7	18,5	10,7	100
Monde	12,8	10,2	27,4	49,6	100
Parisien	69,3	16,8	10,1	3,8	100

TABLEAU N° 5 - NIVEAU D'ETUDES

TITRE	- 2 000	- 10 000	40 à 50 000	50 à 200 000	+ de 200 000	Agglomération Parisienne
Nouvel Observa.	10	3,1	9,5	13,9	16,2	47,5
Express	12,6	4,3	7,4	18,8	19,7	37,2
Match	18,8	8,3	11,7	17,8	18,9	24,4
Valeurs Actuel.						
Minute	16	9,7	11,2	15	20	27,5
Elle	12,4	7,5	9,2	17,8	18,7	34,4
Vie Catholique	38,5	9	10,3	15,5	15,2	11,5
Aurore	7,8	3,9	7,6	11	10,8	59
Combat						
La Croix	24,4	15,8	14,9	14	12	18,9
Figaro	8,7	3,3	6,4	10,8	7,4	63,7
France Soir	5,7	4,3	11,6	10,8	7,4	63,7
Humanité	8,9	3,8	7,2	6,9	13,9	59,2
Monde	8,9	4,1	10,5	12,7	14,5	49,4
Parisien	16,8	8,6	10,3	7	2,4	54,9

TABLEAU N° 6 - HABITAT

Enfin, le dernier de ces critères est ce que l'on pourrait appeler un critère de spécialisation.

Il y a dans la population, trois types de journaux ainsi spécialisés :

- le premier l'est par l'aspect religieux (Réforme, Vie Catholique, La Croix)
- le second par le fait qu'il est support d'une partie politique : Humanité
- le troisième par un critère de féminisation : Elle.

x

x

x

D'autres critères sont d'ordre plus "idéologique".

Le premier regarde la position politique du périodique. On a procédé à un classement sur une échelle allant de l'extrême-gauche à l'extrême-droite par accords des jugements émis indépendamment par deux experts (*). Pour ce qui concerne la pertinence de cet axe, on renvoie à MICHELAT et THOMAS (1962).

<u>1</u>	<u>2</u>	<u>3</u>	<u>4</u>	<u>5</u>	<u>6</u>	<u>7</u>	
Extrême gauche	Gauche		Droite		Extrême droite		
<u>Les hebdomadaires</u>							
Nouvel Observateur	2		Vie Catholique	5			
Minute	7		Réforme	4			
Match	5		Express	3			
Valeurs nouvelles	7		Politique Hebdo	1			
			Elle	4			
<u>Les quotidiens</u>							
<u>PARIS</u>				<u>PROVINCE</u>			
Aurore	6	Monde	3	Progrès	4	Voix du Nord	5
France Soir	5	Combat	2	Est Républicain	4	Sud Ouest	4
Parisien	6	Humanité	2	Dépêche	3	Ouest France	5
Figaro	5	La Coix	4	Provençal	3		

TABLEAU N° 7

(*)- Roland CAYROL : attaché de recherche à la F.N.S.P.
Janine MOESUZ : attachée de recherche au C.N.R.S.

En premier lieu, il nous faut maintenant -non à titre de résultats définitifs mais seulement comme point de référence ultérieure- voir quelles sont les caractéristiques essentielles de l'image globale qu'offre la presse de la justice pénale.

On verra que la place réservée à cette matière est assez médiocre (A), mais que sa composition diffère beaucoup selon les sous-populations (B).

A.- Une place médiocre.-

Nous avons été amenés, pour pouvoir traiter l'information recueillie, à mesurer la surface de chaque article de presse, afin d'estimer en pourcentage, l'importance de cette information sur la justice criminelle par rapport à la totalité des informations contenues dans chaque journal et la façon dont cette information se répartissait dans les différentes rubriques.

Nous avons utilisé une méthode inspirée largement de l'étude d'Anne PLUVIAGE PATERNOSTRE (1971).

Cette méthode utilise trois notions fondamentales :

- la surface imprimée ou S.T.I.
- la surface publicitaire ou S.P.
- la surface rédactionnelle ou S.R. qui s'exprime par la formule suivante

$$S.R. = S.T.I. - S.O.$$

C'est par rapport à ces trois grandes surfaces qu'à pu être calculée la surface de la justice criminelle ou S.J.C.

Nous allons exposer les résultats pour chaque groupe de nos journaux :

1.- Les hebdomadaires.-

Pour ces périodiques nous obtenons le tableau suivant :

Minute	18 %	Valeurs actuelles	2,1
Match	14	Réforme	1,4
Express	3,8	Vie Catholique	0,3
Nouvel observateur	3,4	Politique Hebdo	6,4
Elle	2,1		

TABLERAU N° 8 - SURFACE CONSACREE AU SYSTEME DE JUSTICE CRIMINELLE.

Il fait apparaître que la place accordée à la justice criminelle est assez grande dans les hebdomadaires Minute et Match qui se démarquent par rapport aux autres dont les pourcentages sont nettement plus faibles. Nous avons aussi calculé pour ces hebdomadaires les pourcentages d'illustrations par rapport à la totalité de la surface consacrée à la justice criminelle (cf. tableau N° 9). A la lecture de ces pourcentages, on s'aperçoit que Match (56 %) consacre en textes sur la justice criminelle, moins de la moitié du total de sa S.J.C. (suivent Minute, l'Express et la

Vie Catholique avec chacun 22 %, puis Elle avec 17 %, Réforme (16 %), Politique Hebdo (15 %), le Nouvel Observateur (13 %) et Valeurs Actuelles (12 %) sont parmi les hebdomadaires ceux qui utilisent le moins l'illustration. Le classement de ces journaux au regard de ces pourcentages d'illustration s'en trouve quelque peu modifié mais, néanmoins Minute et Match restent en tête.

HEBDONADAIRES	Surfaces justice Criminelle	Surfaces textes	Surfaces illustrations	% Illustrations textes
Minute	154 644	119 558	35 086	22 %
Match	182 219	43 958	46 261	56 %
Express	67 860	52 301	15 559	22 %
Nouvel Observa.	112 734	98 000	14 734	13 %
Elle	5 586	4 622	964	17 %
Valeurs Actuelles	38 079	33 535	4 544	12 %
Réforme	10 563	8 813	1 750	16 %
Vie Catholique	7 327	5 649	1 678	22 %
Politique Hebdo	33 079	28 031	5 048	15 %

TABLERAU N° 9

(Les surfaces sont indiquées
en centimètres carrés).

2.- Les quotidiens parisiens.-

Parisien	8,2 %	Monde	2,3 %
France Soir	4,5	La Croix	1,8
Aurore	4,3	Combat	1,7
Figaro	2,4	Humanité	1,6

TABLERAU N° 10 - SURFACE CONSACREE AU
SYSTEME DE JUSTICE
CRIMINELLE

On constate qu'il existe une plus grande différence dans la répartition de la S.J.C., pour les quotidiens de Paris que pour les hebdomadaires : le pourcentage de la S.J.C. par rapport à la surface rédactionnelle totale, s'échelonne en effet pour ces quotidiens de 8,2 à 1,6 %.

Le Parisien a une position très particulière par rapport aux autres journaux alors que pour ceux-ci la S.J.C. oscille entre 4 et 1,4 % de la S.R., dans le Parisien on atteint 8,2 %. France Soir et l'Aurore sont très proches l'un de l'autre, de même que le Figaro et le Monde, et que La Croix, Combat et l'Humanité.

./...

Nous n'avons pas calculé les pourcentages d'illustrations pour ces quotidiens, la phase de dépouillement nous ayant appris que la part des illustrations y était extrêmement faible, voire inexistante.

3.- Les quotidiens régionaux.-

Est républicain	3,3 %	Sud Ouest	2,2 %
Progrès	3,1	Voix du Nord	1,8
Dépêche	2,8	Ouest-France	1,4
Provençal	2,8		

TABLEAU N° 11 - SURFACE CONSACREE AU SYSTEME DE JUSTICE CRIMINELLE

Nous n'obtenons pas ici de différences très sensibles. La répartition de la S.J.C. est nettement plus homogène dans ces quotidiens de province que dans ceux de Paris /il en est de même, d'ailleurs, pour les pourcentages de surfaces publicitaires; alors qu'en province ils oscillent entre 35 et 30 %, à Paris, l'évantail va de 54 % (pour le Figaro) à 2 % (pour Combat).

Nous pouvons dès maintenant, à la lumière de ce critère construit, émettre l'hypothèse que les trois sous-groupes sont bien différenciés; entre les quotidiens de province et les quotidiens de Paris, cette différenciation viendrait peut être du fait que les journaux parisiens sont plus directement rattachés à un courant de pensée que leurs homonymes régionaux et ceci, bien que les uns et les autres puissent être définis comme des quotidiens d'information générale, selon la définition même des experts de l'U.N.E.S.CO. : "Les quotidiens ont essentiellement pour objet de constituer une source d'information par écrit sur des événements d'actualités intéressant les affaires publiques, les questions internationales, la politique, etc.... mais qui peut faire aussi une certaine place à des articles littéraires ou autres". Pour les experts, ces quotidiens se différencient de ceux qui "traitent de sujet général ou qui sont spécialement consacrés à des études et informations documentaires sur des questions particulières, finances, médecine, etc..." (KAYSER. 1963).

En résumé, la justice criminelle occupe 5,7 % de la surface rédactionnelle totale des hebdomadaires, avec une large place fréquemment faite à l'illustration (de 12 à 56 %).

Les quotidiens de Paris ne sont guère plus prolixes avec 3,5 %, quant aux quotidiens de province, la surface de justice criminelle représente 2, 4 % seulement.

Ces pourcentages globaux sont d'autant plus faibles que des thèmes retenus sont nombreux, surtout en ce qui concerne l'image du fonctionnement.

B.- Une place variable selon les sous-populations.-

Nous sommes ici aussi amenés à traiter à part, chacune des trois sous-populations.

./...

1.- Les hebdomadaires.-

-16-

La place totale consacrée à la justice criminelle (5,7 %) dans la surface rédactionnelle de ces périodiques, se ventile comme il apparaît au tableau 12.

FD	POL	JUS	POLCRIM	PROTES	PRISON	SCAN	DROG	RAC	MOE	C.COL
19,8	7,9	11,4	17,7	9,53	7,7	4,5	6,5	1,2	0,6	0

TABLEAU N° 12 - (Nous utiliserons désormais ces abréviations pour désigner les rubriques.

On remarque à la lecture de ce tableau, que les rubriques faits divers et politique criminelle, ont les pourcentages les plus élevés.

Que les faits divers soient en tête, voici qui étonne peu puisqu'on retrouve le même résultat dans toutes les sous-populations. Il est plus intéressant de voir que politique criminelle, atteint presque le même étiage. Peut-être est-ce du -au moins en partie- à la périodicité de ces journaux qui sont tenus de résumer ou de poursuivre en une seule fois par semaine les événements dont leurs confrères quotidiens traitent chaque jour.

On notera encore l'absence de la rubrique conflit collectifs.

2.- Les quotidiens de Paris.-

La place moyenne consacrée à la justice pénale est moins élevée dans ce cas-ci (3,5 %, au lieu de 5,7 %).

Le tableau 13 permet d'observer une prégnance plus forte des faits divers (27 % au lieu de 19,8 %), ce qui s'explique vraisemblablement par la différence dans le rythme de parution.

FD	POL	JUS	POLCRIM	PROTES	PRISON	SCAN	DROG	RAC	MOE	C.COL
27	7,5	12,2	10,1	10,4	2,9	16	10,3	1,1	0,3	0,1

TABLEAU N° 13

Mais la seconde rubrique n'est plus politique criminelle, mais scandales, encore que l'écart entre les deux premières rubriques soit beaucoup plus creusé.

./...

3.- Les quotidiens de province.-

-17-

Ce sont les quotidiens de province qui insèrent le moins d'articles relatifs au système de justice, dans leurs pages : au total, ceux-ci ne représentent en effet que 2,4 % de la surface rédactionnelle.

FD	POL	JUS	POLCRIM	PROTES	PRISON	SCAND	DROG	RAC	MOE	C.COLL.
48,1	3,3	18,1	4,1	6,6	2,4	5,5	7	0,06	0,2	0,7

TABLEAU N° 14 -

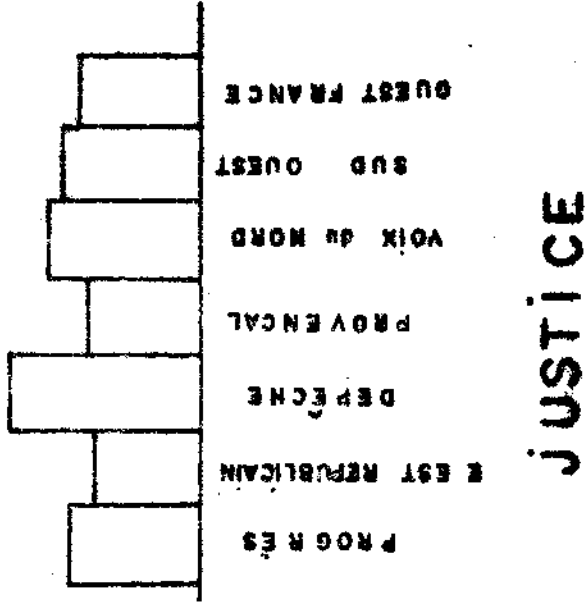
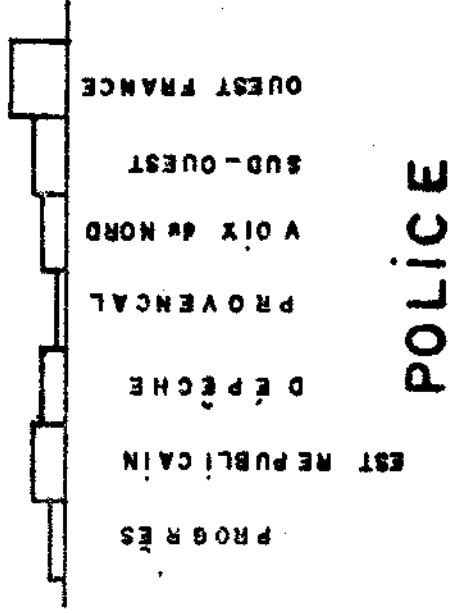
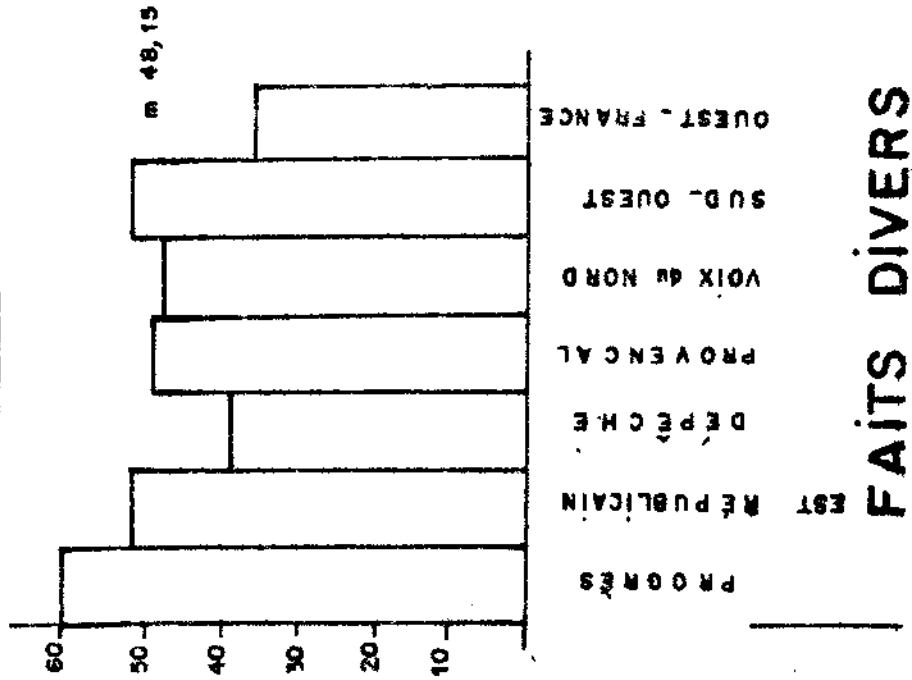
La rubrique faits divers apparaît toujours en tête, mais le sens de cette observation change : d'une part, elle représente presque la moitié de la surface consacrée à la justice criminelle; d'autre part, aucune autre rubrique ne peut alors ni l'accompagner, ni même la talonner. La seule qui ait quelque poids (justice) représente à peine plus du tiers de faits divers ... et s'y apparente de surcroît largement puisque les compte-rendus d'audience en constitue une importante part.

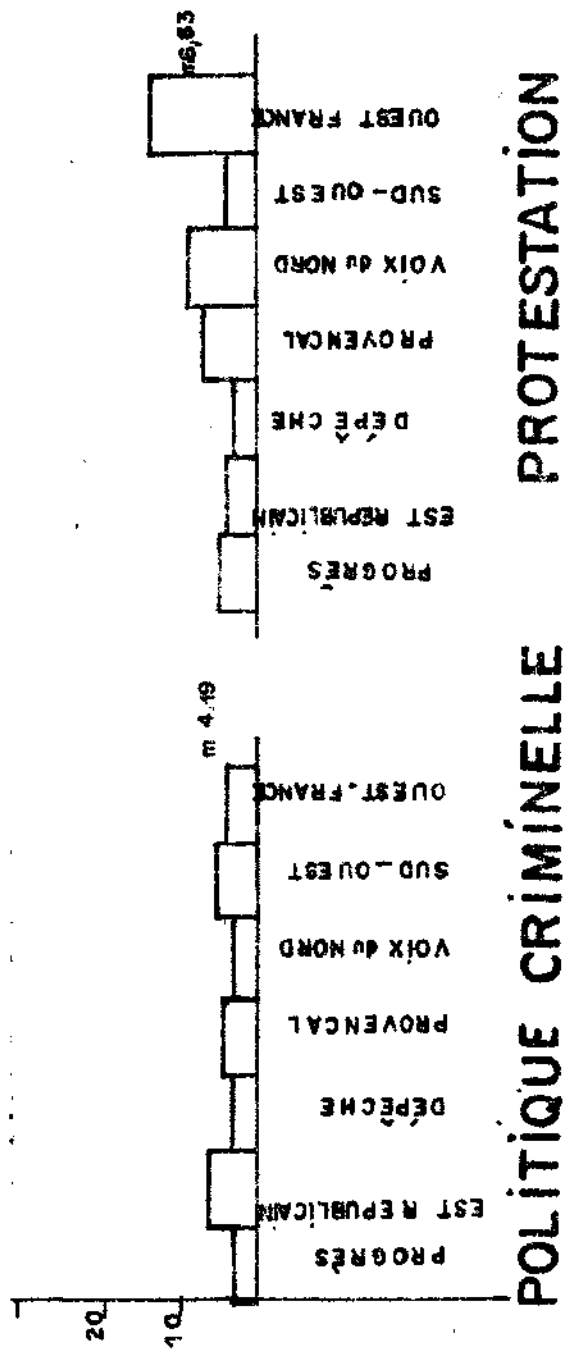
Donc, l'image du système de justice criminelle est réduite aux faits divers.

Comment expliquer cette spécificité ? On peut dire (et c'est là un jugement qui s'est forgé tout au long de cette analyse) que les journaux régionaux ont une clientèle, un "rôle" assez différent de leurs homologues parisiens. Leur structure même est différente. Les quotidiens de province consacrent, en effet, dans chaque édition, des pages entièrement réservées aux localités incluses dans leur rayon de diffusion. Dans Sud Ouest, par exemple, cinq pages sur vingt, sont consacrées à la ville de Bordeaux et aux petites localités avoisinantes; le Progrès, lui, réserve dans ses dix neuf pages, six, intitulées "Nouvelles de la région" et "journal de Lyon". Il en est de même pour l'ensemble des autres journaux de province. D'ailleurs, la ventilation des rubriques pour chaque quotidien de province montre la même prédominance des faits-divers, comme on peut le voir dans les tableaux et histogrammes ci-après.

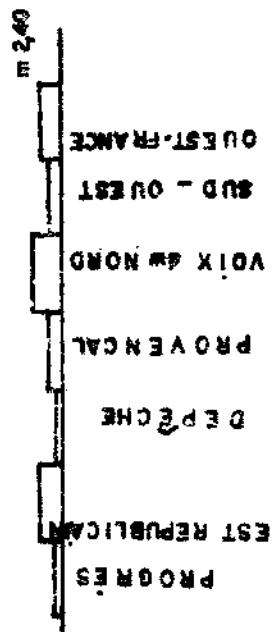
	FD	POL	JUS	POLCRIM	PROTES	PRIS	SCAN	DROG	RAC	MOE	C.COLL.
<u>Progrès</u>	60,7	2,1	17,4	2,7	4,8	1,4	3,7	5,1	0,1	0,7	
<u>Le Républicain</u>	52,2	3,6	14,4	6,2	4,2	3,2	5	7	0,08	0,9	0,6
<u>Le Figaro</u>	38,7	2,6	25,5	3,4	2,8	1,1	3,3	2,7		0,07	
<u>Le Provençal</u>	48,6	1,3	15,1	4,2	7	2,2	5	14,7			
<u>Le Nord</u>	48,4	3,1	20,5	2,9	9,4	4,4	5,6	5,5			0,4
<u>Le Sud-Ouest</u>	51,6	4,1	17,7	5,3	3,6	1,9	8,5	5,8		0,06	1,8
<u>Le Sud-France</u>	36,6	6,8	16,4	4,3	14,3	3	6	8,1	0,1	0,2	3,1

TABLEAU N° 15

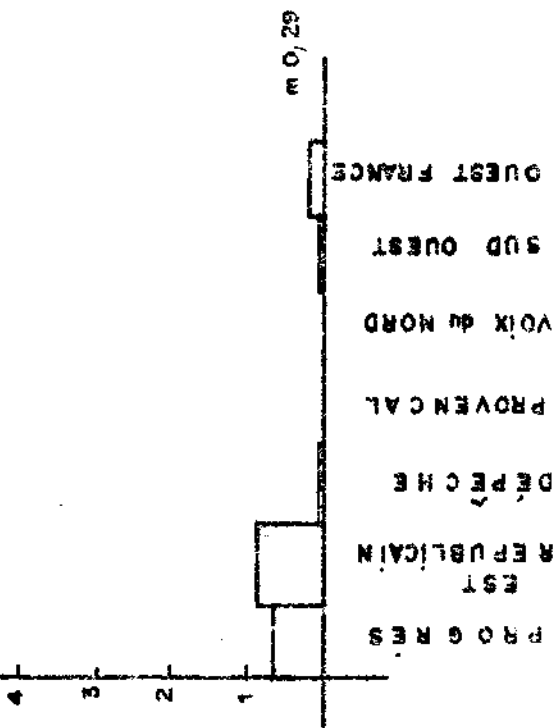




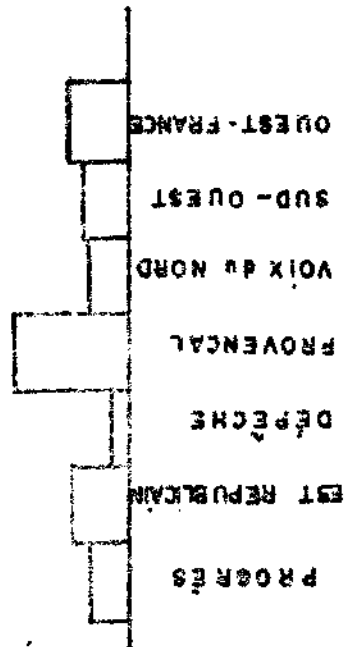
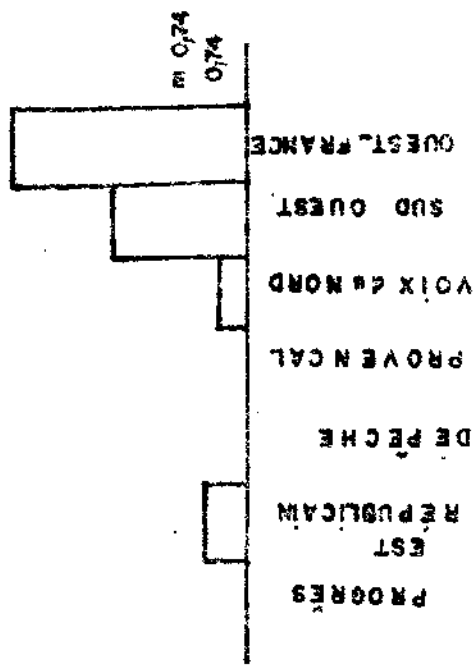
PROTESTATION



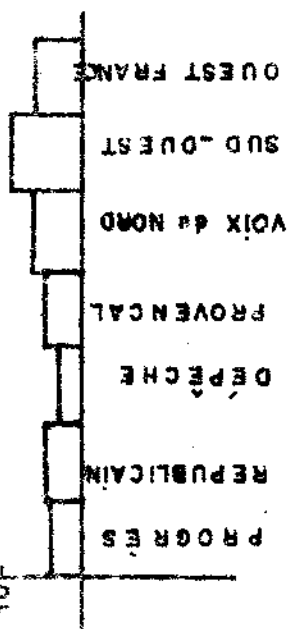
PRISONS



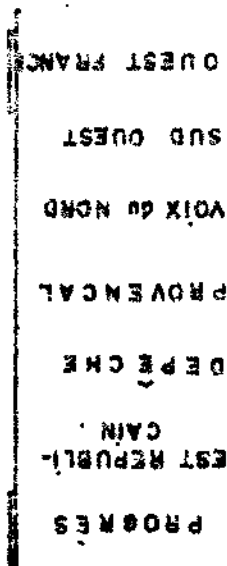
CONFLITS COLLECTIFS



SCANDALE



DROGUE



RACISME

Ce que nous venons de voir renvoie à une notion de spécificité du quotidien régional, spécificité affinée dans une récente enquête de la S.O.F.R.E.S. (1969). Il existe, d'après cette enquête, un lien privilégié d'attachement entre le quotidien régional et son lecteur, qui repose avant tout sur la "spécificité" de ce journal, seul véhicule des nouvelles régionales et locales. Or, la connaissance de ces nouvelles est un véritable besoin chez les lecteurs provinciaux, besoin qui reflète l'intérêt qu'ils portent à la communauté locale dans laquelle ils vivent. Nous n'avons pas à nous interroger ici sur les raisons de ce besoin, mais ces données permettent de mieux comprendre l'importance de la rubrique faits-divers pour ces quotidiens (tableau 16).

	TOTAL	Quantité lue ou regardée dans le quotidien régional				
		Tout ou presque	La plus grande partie	La moitié	Une partie seulement	Presque rien
Question : Quelles sont toutes les rubriques que vous lisez pratiquement toujours .. (journal régional lu)						
Les nouvelles locales	89	95	93	89	84	57
Les nouvelles régionales	86	92	91	86	80	49
Les faits divers en général	81	85	88	83	73	57
Les avis d'état civil	68	76	68	70	64	46
Les programmes de la télévision et de la radio	59	69	63	58	51	51
Les petites annonces	47	58	54	41	39	26
Les informations économiques et politiques	46	59	54	45	33	22
Les sports	41	55	44	40	32	28
Les loisirs	34	41	39	29	31	18
Les feuilletons et bandes dessinées	33	43	38	30	27	28
La rubrique féminine	30	36	31	27	28	20
Les pages agricoles	22	33	25	19	16	11
Les foires et marchés	22	32	22	22	16	-
Les jeux, mots croisés	17	21	18	16	14	13
La bourse	5	11	5	4	4	5

TABLEAU N° 16 - (S.O.F.R.E.S. 1969)

RUBRIQUES LUES DANS LE QUOTIDIEN REGIONAL SELON LA QUANTITE
LUE OU REGARDEE

Ce tableau illustre assez bien l'intérêt des habitants de la province pour la vie locale et la quotidienneté. (Les nouvelles locales, les nouvelles régionales et les faits divers sont les rubriques les plus lues).

Ce phénomène explique aussi l'importance de la catégorie conflits collectifs dans cette sous-population, alors qu'elle est absente dans les hebdomadaires, et très faible dans les quotidiens de Paris. Un journal de province -quelles que soient ses opinions par ailleurs- doit rendre compte de tels événements s'ils arrivent dans sa zone d'influence parce qu'ils y ont un caractère "indigène".

Le régionalisme de ces journaux apparaît encore à travers d'autres rubriques. C'est ainsi que le Provençal (région marseillaise) a le plus fort pourcentage pour la rubrique Drogue. Le port de Marseille étant une place forte du trafic de drogue. Le Voix du Nord et l'Est Républicain ont un assez fort pourcentage pour la rubrique prisons et l'on se souvient des révoltes dans les prisons de Toul et de Clairvaux. Ouest-France se distingue par des proportions élevées pour police, protestation et conflits collectifs. Or la région bretonne fût marquée par de nombreux conflits sociaux. La prégnance de la rubrique faits divers, le caractère dominant du critère de régionalisme, le peu d'amplitude dans le classement politique de journaux qui s'étalent seulement du centre-gauche au centre-droit, l'absence d'information sur les critères objectifs, tout cela dissuade de pousser plus loin l'analyse quantitative sur la presse de province. Il sera intéressant -au contraire- de reprendre cette sous-population au moment d'une analyse qualitative du contenu du corpus.

Il en va tout autrement, pour les deux autres sous-populations où il vaut la peine d'aller plus avant dans l'analyse quantitative.

Les hebdomadaires laissent une impression d'image floue. Une rubrique (faits divers) tenant à l'image de rôle -mais sans dissociation possible entre images idéale et perçue- voisine en tête avec une rubrique tenant à l'image de système. Et fréquemment cette rubrique politique criminelle est associée à celle de prisons, donc d'un sous-système en crise actuellement.

Dans la sous-population des quotidiens de Paris, ce sont des rubriques se rapportant à l'image de rôle (faits divers et scandales) qui se succèdent en tête de classement.... de là viendrait une plus grande impression d'homogénéité si ces deux rubriques ne différaient pas profondément. L'une signifie nécessairement une image de rôle non problématique, admise sans difficulté. Au contraire, scandales fait partie d'un groupe de rubriques rapportées à des zones frontalières où le rôle de la justice pénale, son intervention ou son absence d'intervention tout comme les modalités de son action peuvent faire problème. Une dissociation est ici possible entre image idéale et image perçue.

Tous ces flous, toutes ces ambiguïtés conduisent à poursuivre l'analyse quantitative. On ne prétend pas ainsi les résoudre entièrement mais seulement aller jusqu'au point où l'analyse qualitative pourra pertinemment prendre le relais en s'appuyant sur les conclusions de la phase quantitative.

x

x

x

./...

III.- L'ANALYSE DES PROXIMITES

Pour continuer l'analyse, les données de départ /figurées par les rubriques du corpus/ ne suffisent plus. Il est nécessaire de construire une variable à partir des données. A partir de là, il faudra analyser intrinsèquement la variable, tout d'abord, puis chercher ensuite à l'expliquer par les critères.

Les résultats obtenus jusqu'à présent invitent à procéder séparément pour chacune des sous-populations retenues; les hebdomadaires et les quotidiens de Paris.

L'élaboration de la nouvelle variable s'opère à partir des données de base, c'est-à-dire des pourcentages de surface consacrés par chaque journal aux différentes rubriques du corpus. Une comparaison entre les journaux est ainsi rendue possible : le calcul de l'écart-type permet de mesurer -sur cette base- la distance des périodiques entre eux.

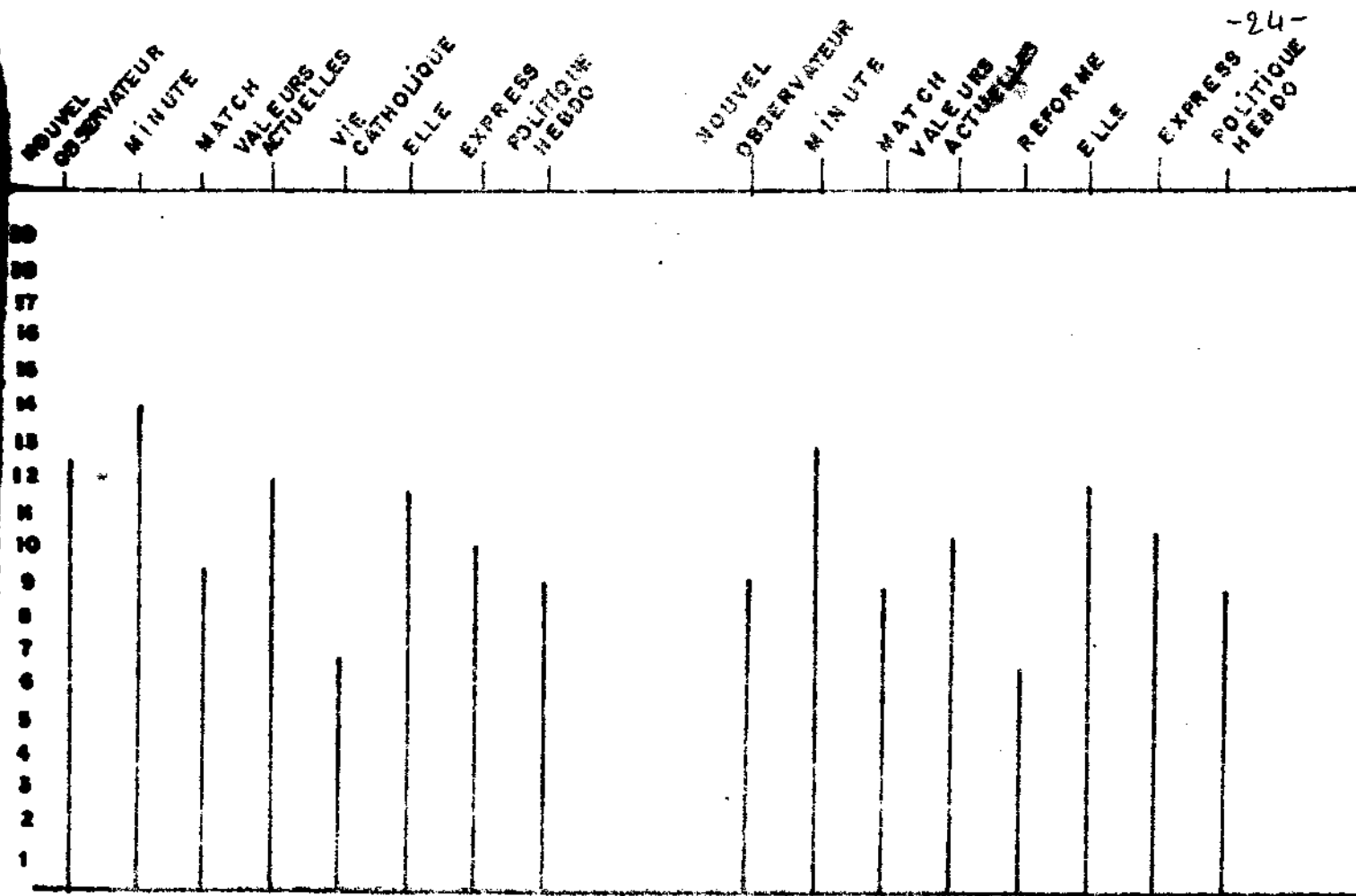
A.- Les hebdomadaires.-

1.- Construction de la nouvelle variable.

Nous présentons dans le tableau 17 les distances entre ces hebdomadaires et la figure 3 visualise les histogrammes correspondant.

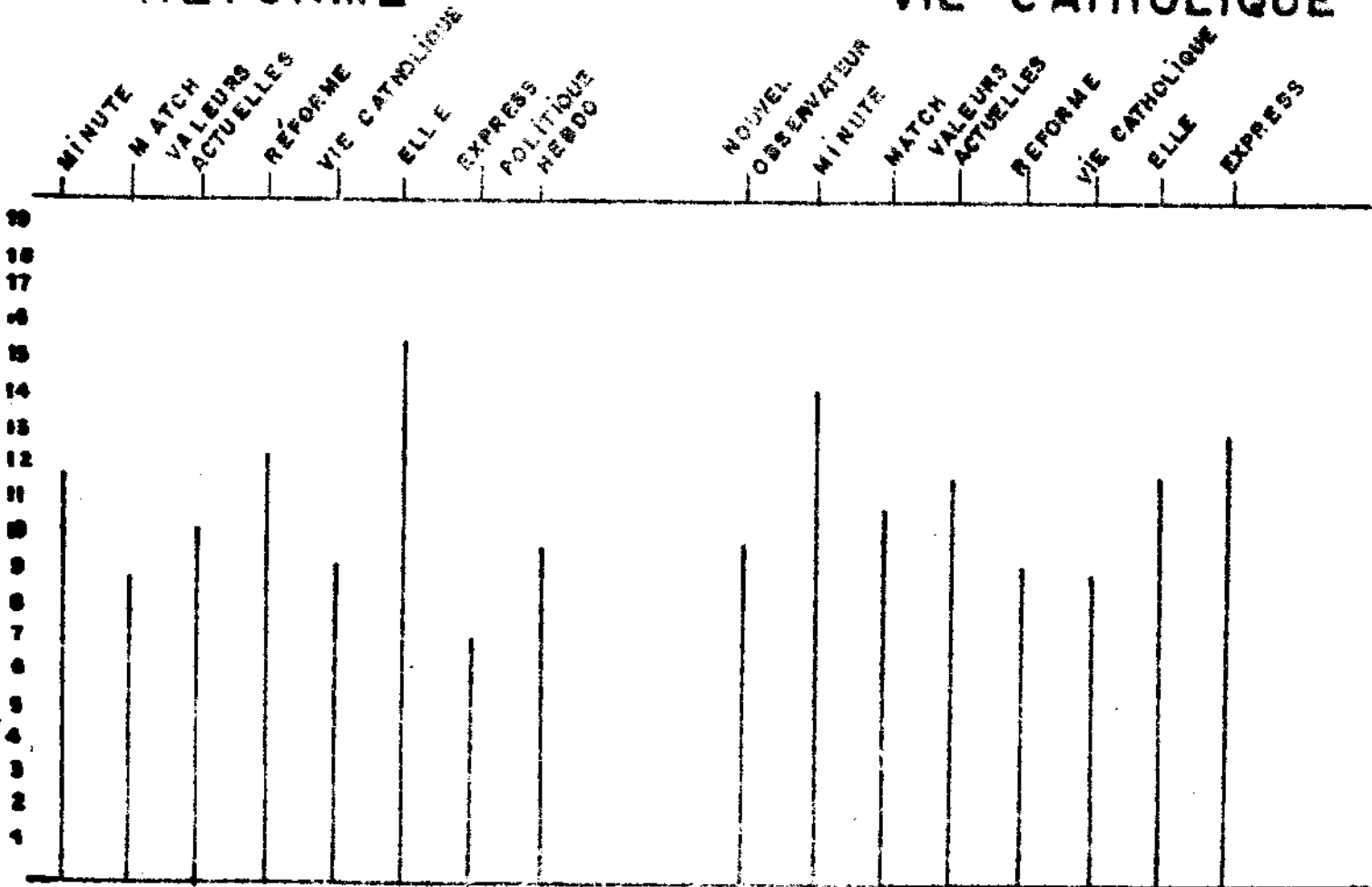
	Nouvel Observa.	Minute	Match	Valeurs actuel.	Réforme	Vie Catholi.	Elle	Politi. Hebdo	Express
Nouvel Observateur	X	11,4	8,7	10,1	12,5	9,1	15,6	9,8	6,9
Minute	11,4	X	11,1	8,8	14,1	12,8	14,6	14,3	8,8
Match	8,7	11,1	X	9	9,4	9,9	9,4	10,5	9
Valeurs actuelles	10,1	8,8	9	X	12	10,4	14,2	11,6	9
Réforme	12,5	14,1	9,4	12	X	6,6	11,6	9,1	10,1
Vie Catholique	9,1	12,8	9,9	10,4	6,6	X	11,7	8,9	10,6
Elle	15,6	14,6	9,4	14,2	11,6	11,7	X	11,5	15,4
Politique Hebdo	9,1	14,2	10,5	11,6	9,1	8,9	11,5	X	12,9
Express	6,9	8,7	9	9	10,1	10,6	15,4	12,9	X

TABLEAU N° 17



REFORME

VIE CATHOLIQUE



NOUVEL OBSERVATEUR

POLITIQUE HEBDO

NOUVEL
OBSERVATEUR
MINUTE
VALEURS
ACTUELLES
REFORME
VIE CATHOLIQUE
ELLE
EXPRESS
POLITIQUE
HEBDO

NOUVEL
OBSERVATEUR
MINUTE
VALEURS
ACTUELLES
REFORME
VIE CATHOLIQUE
ELLE
EXPRESS
POLITIQUE
HEBDO

MINUTE

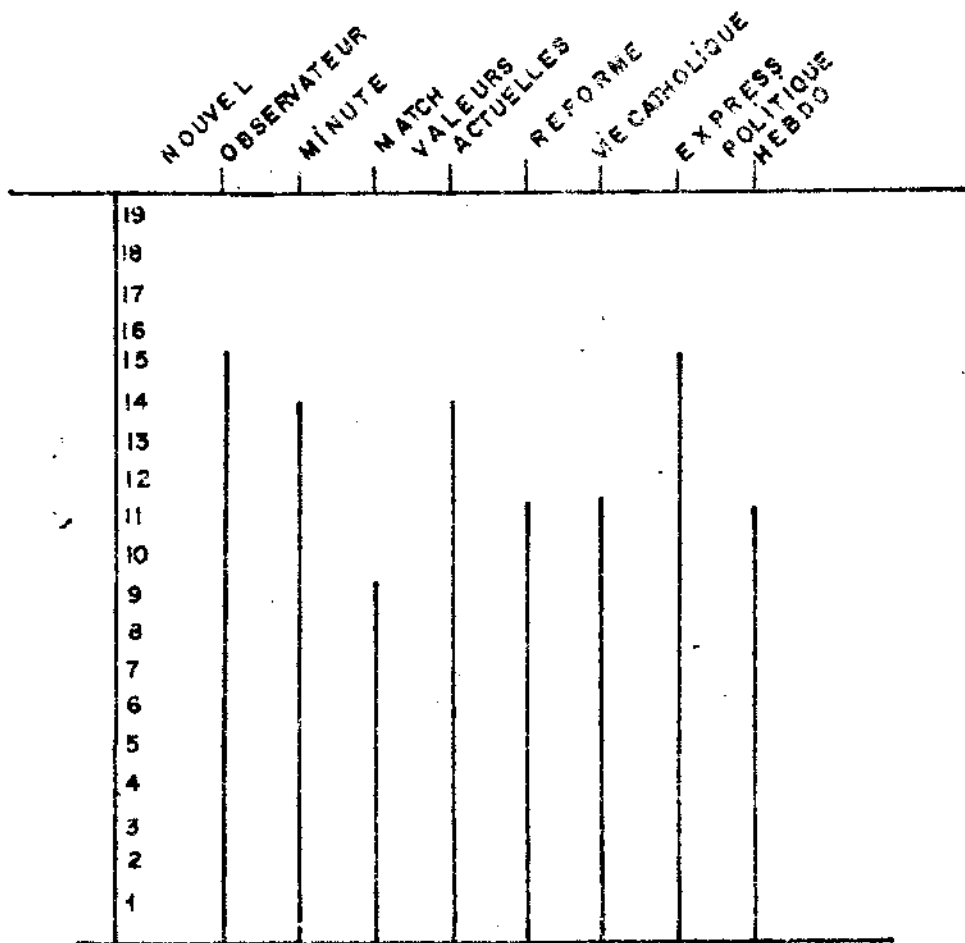
MATCH

NOUVEL
OBSERVATEUR
MINUTE
MATCH
REFORME
VIE CATHOLIQUE
ELLE
EXPRESS
POLITIQUE
HEBDO

NOUVEL
OBSERVATEUR
MINUTE
MATCH
VALEURS
ACTUELLES
REFORME
VIE CATHOLIQUE
ELLE
POLITIQUE
HEBDO

VALEURS ACTUELLES

EXPRESS



ELLE

Ainsi, peut-on apercevoir trois regroupements dont rend compte la figure 4.

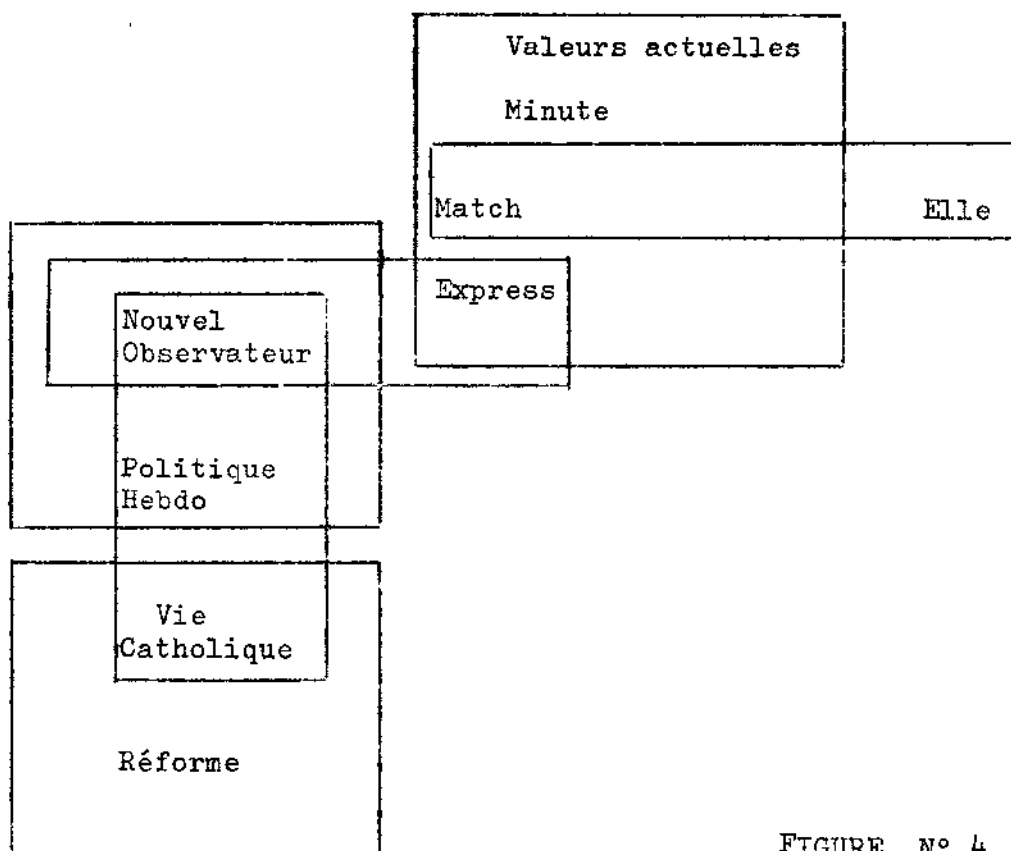


FIGURE N° 4

Il ne s'agit pas d'une véritable typologie puisqu'on ne rencontre pas des classes disjointes, mais plutôt de configurations de proximité.

Les hebdomadaires Valeurs Actuelles, Minute, Match et l'Express, forment un premier groupe; le Nouvel Observateur et Politique Hebdo le second; la Vie Catholique et Réforme, le troisième; le magazine Elle est très distant des hebdomadaires à l'exception de Match.

Deux hebdomadaires apparaissent comme étant charnières entre les sous-groupes : il s'agit de l'Express et de la Vie Catholique.

La constitution de ces sous-groupes s'étant faite selon un critère de proximité, on constate que deux hebdomadaires faisant partie d'un groupe, se retrouvent proche d'un hebdomadaire faisant partie d'un autre groupe. Ainsi, l'Express -proche de Minute (8,7) de Valeurs Actuelles (9) et de Match (9) l'est en même temps du Nouvel Observateur (6,9). De même, la Vie Catholique -très voisine de Réforme (6,6)- est peu éloignée de Politique Hebdo (8,9) et du Nouvel Observateur (9,1).

Cette observation confirme que les groupements ne sont pas purs : ils se chevauchent et ne constituent pas de réels types, mais plutôt dessinant des configurations.

2.- L'analyse intrinsèque de la variable.

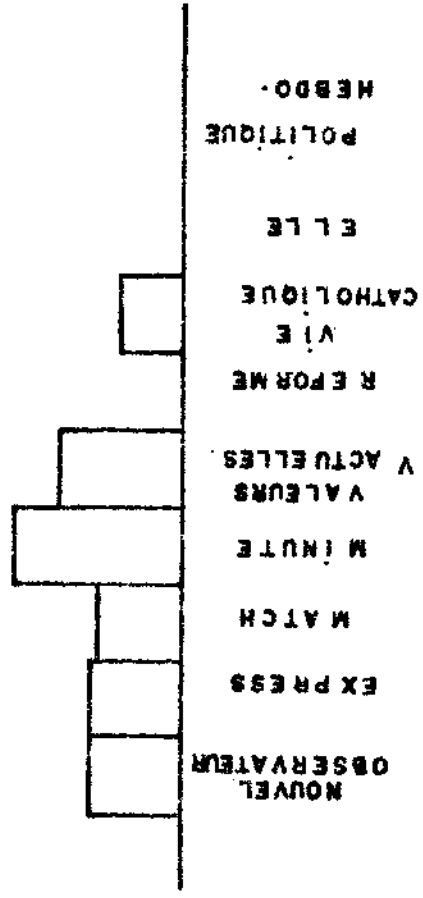
Il importe de savoir quelles rubriques opèrent des rapprochements et quelles autres creusent les éloignements.

Cette analyse intrinsèque de la variable est facilitée par la considération du tableau 18, présentant les scores des hebdomadaires dans les onze rubriques et des histogrammes qui l'illustrent.

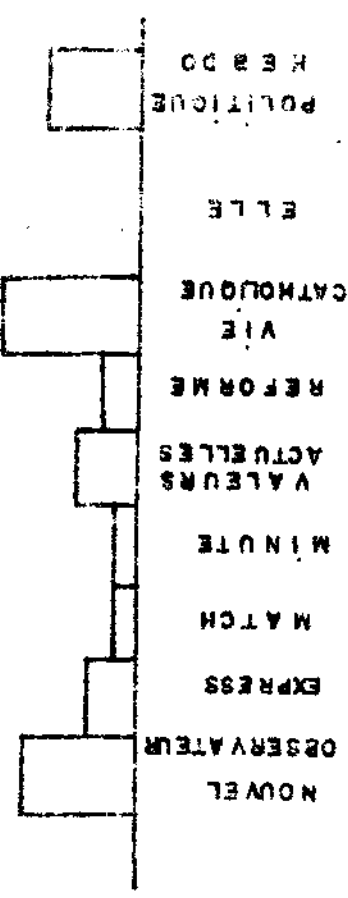
	FD	POL	JUS	POLCRIM	PROTES	PRIS	SCAN	DROG	RAC	MOE	C.C.
Observateur	10,3	14,9	10,8	9,8	17	7,7	10,2	11,5	4	0	0
te	7,7	2,8	9	7,2	9,7	1,1	31,3	22,2	0,9	2,3	
h	20,7	3,4	27,9	10,4	12,6	8,3	3,6	10,8	0	0	0
urs actuelles	8,5	8	14,5	21,7	11,5	3,5	12,4	15,6	0	4	0
rne	8,5	5,1	6	60	4,9	12,2	0	0	0	0	0
Catholique	10	17,6	12,8	29,8	0	14,3	0	8,4	0	0	0
	23,9	0	18,9								
tique Hebdo	23,9	15,8	3,9	22,3	26,7	1,01	0,2	0,2	0	0	0
ess	18,5	6,5	7,5	5,5	12,9	16,6	14,2	12,3	8,4	1	0

TABLEAU N° 18 -

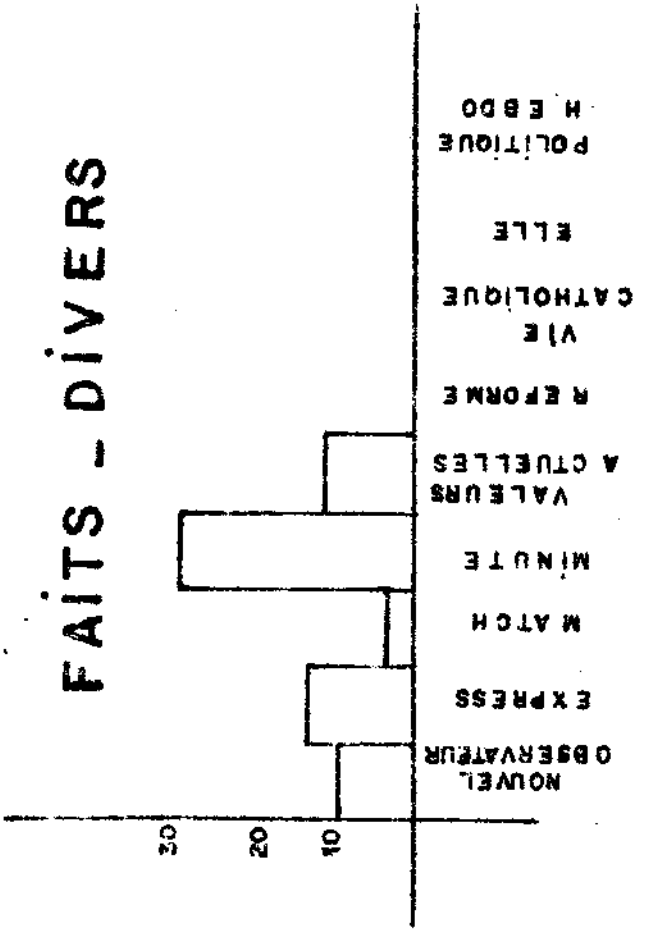
DROGUE



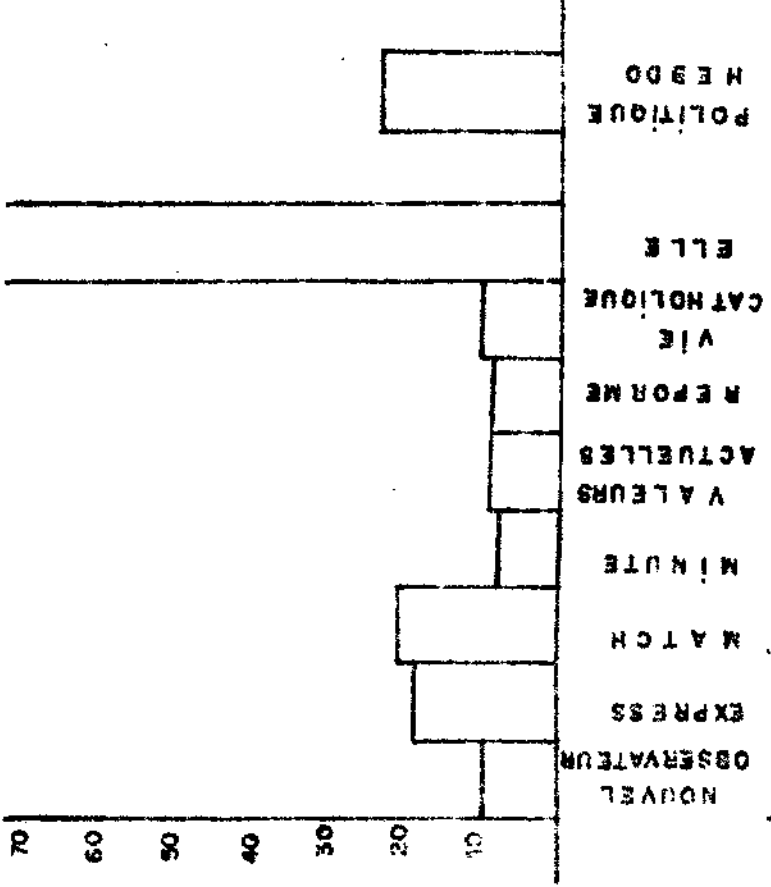
POLICE

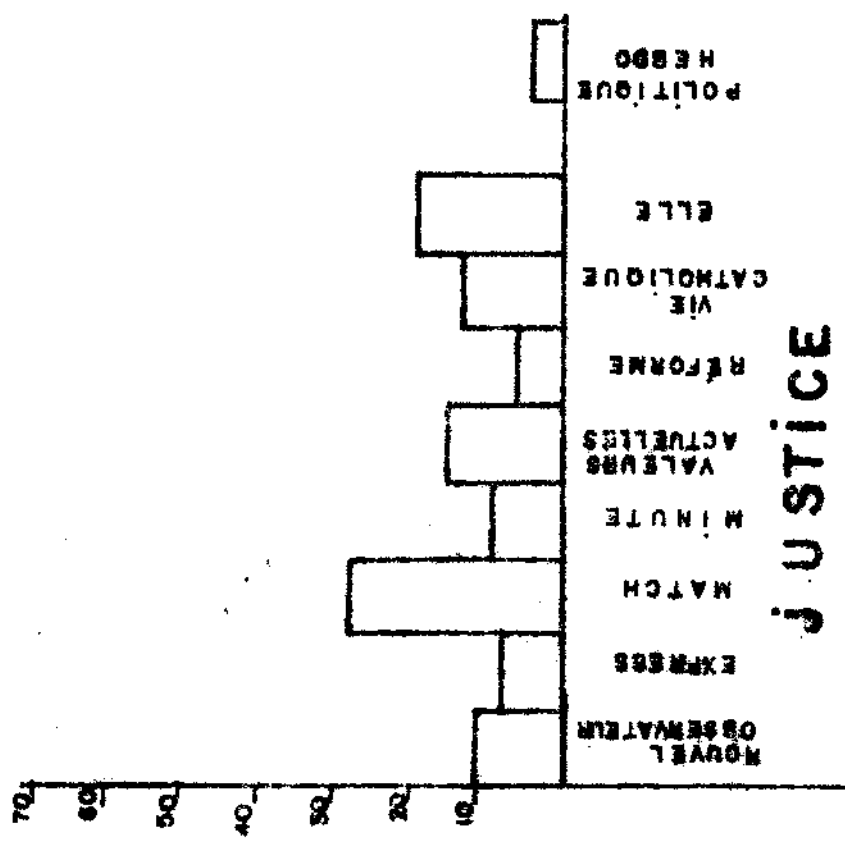
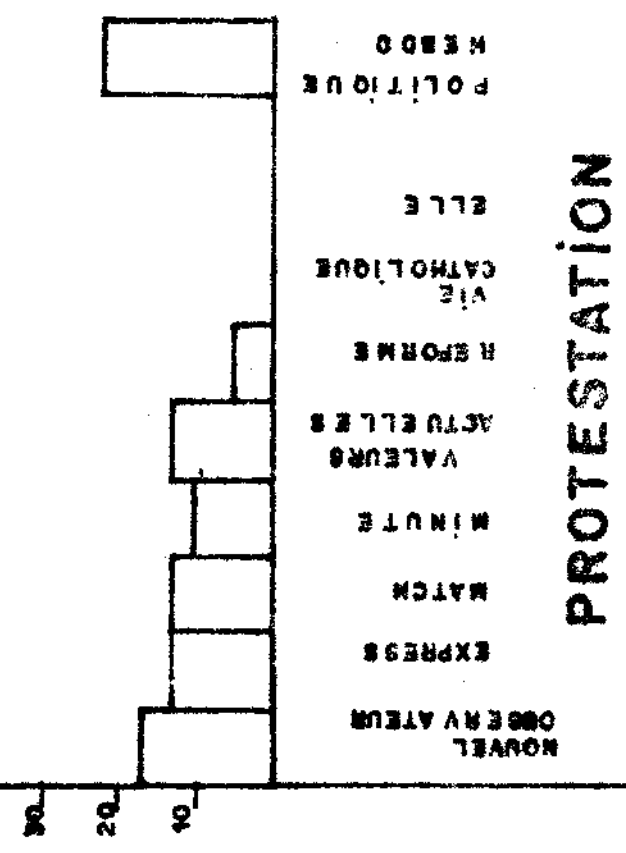
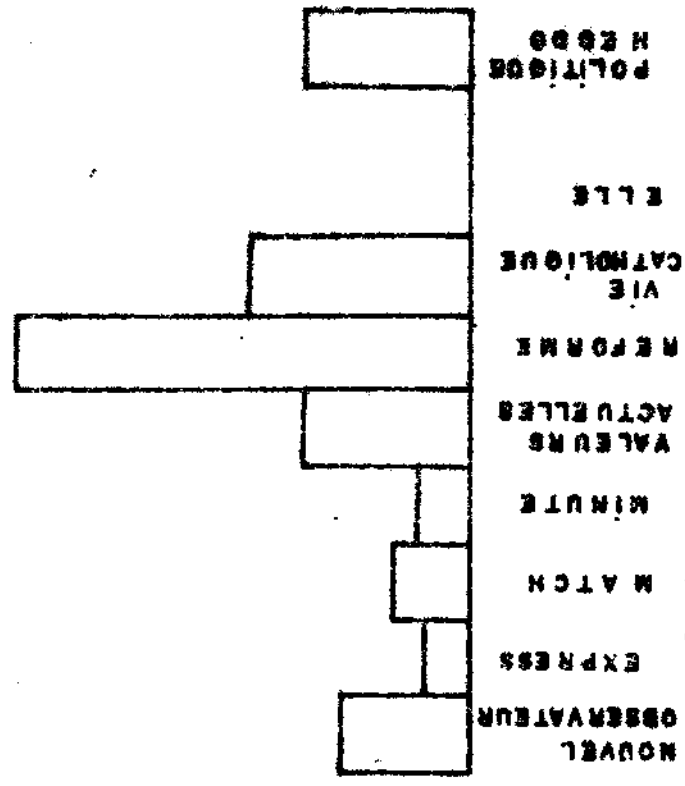
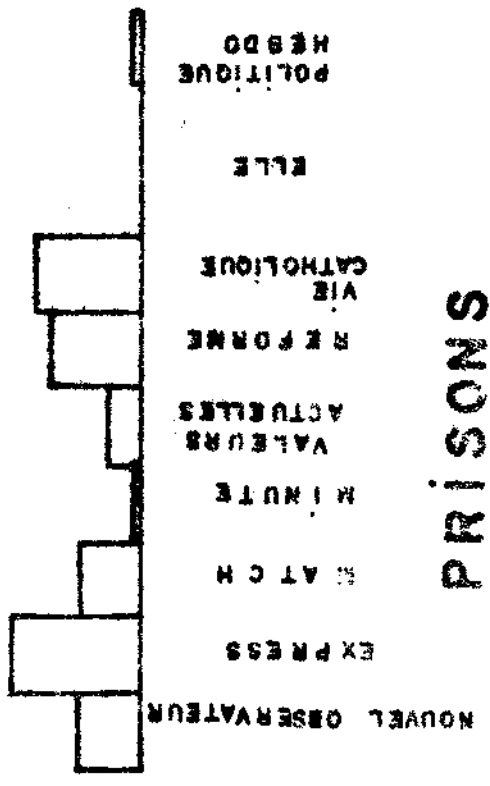


SCANDALE

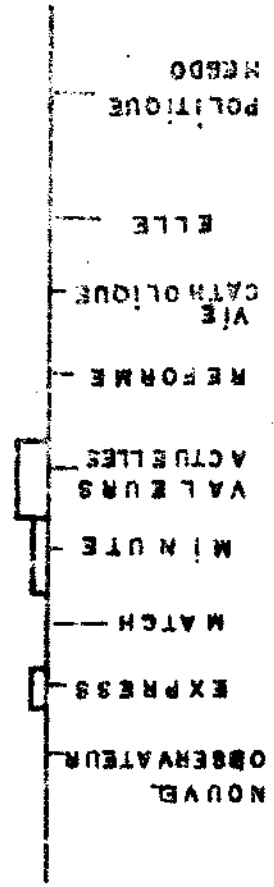


FAITS - DIVERS

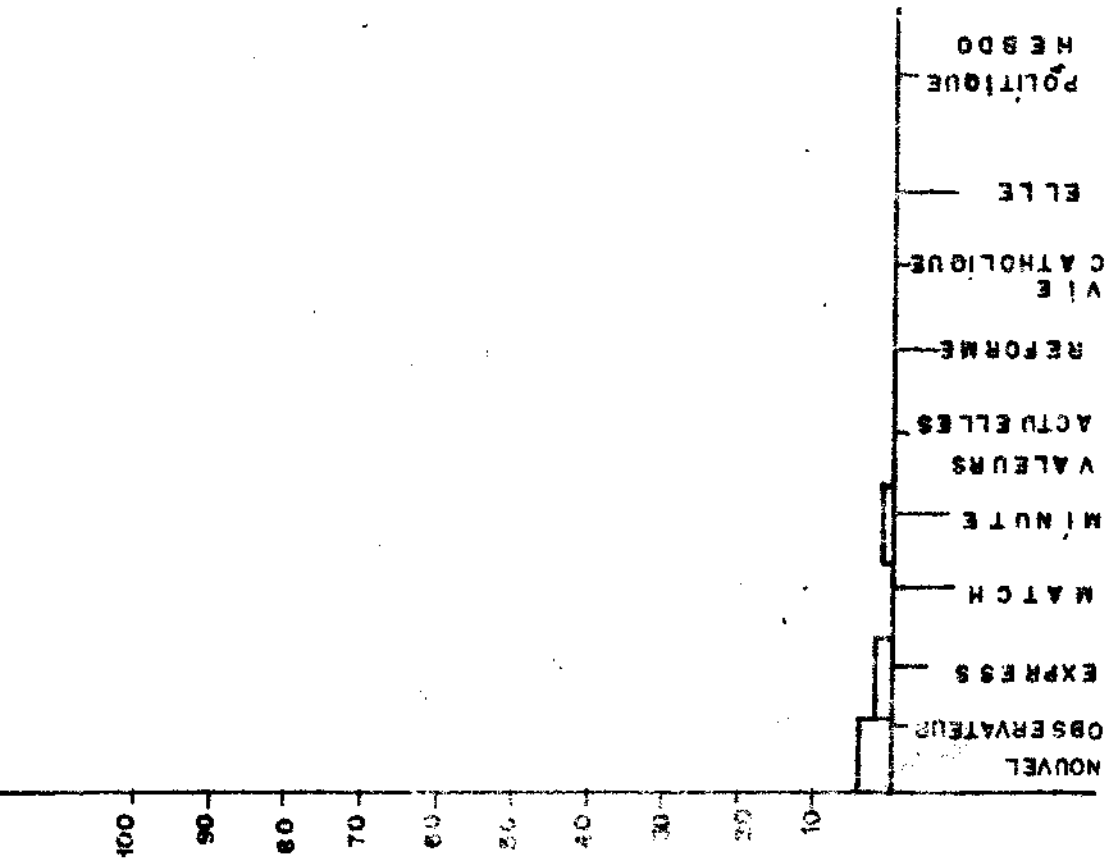




MOEURS



RACISME



Considérons d'abord le groupe constitué par l'Express, Minute, Valeurs actuelles et Match.

Les scores de ce dernier sont malaisément utilisables en raison de la place des illustrations. Il occupe des positions moyennes sur l'ensemble des catégories. Comme Elle, il accorde une large place à la rubrique justice.

Si l'on considère surtout les autres membres du groupe, ils paraissent proches par les rubriques scandales et drogue. Ils ont en commun également une certaine place pour la rubrique moeurs.

Valeurs actuelles et Minute n'ont qu'un point d'écart sur la protestation (et deux sur la rubrique prisons).

En résumé, ce groupe est caractérisé -non seulement par le fort pourcentage de fait divers- mais aussi par la communauté de hauts scores attribués à scandales et drogue. Il donne de la justice une image "spectaculaire" qui est essentiellement une image de rôle et non une image de système. Cette image apparaît soit à partir d'événements où l'intervention de la justice pénale n'est pas présentée comme faisant problème (faits divers), soit à propos de faits à sensation où son rôle doit a priori prêter beaucoup plus à discussion. On a l'impression que ce groupe évacue ou ne considère pas les questions propres au système de justice pénale. Il en donne une image noyée dans la banalité quotidienne ou l'utilise comme instrument d'une lutte concernant des valeurs sociales comme la morale ou l'ordre.

Toutefois, l'Express -bien que globalement proche de ce groupe- est assez mal décrit dans cette analyse. A vrai dire, il est défini seulement par son rôle et sa position de charnière.

Le groupe constitué par la Vie catholique et Réforme, se trouve apparemment caractérisé encore par des rubriques tenant plus au rôle de la justice dans la société qu'à son fonctionnement comme système social. C'est ainsi que la proximité s'observe sur faits divers (mais encore sur prisons, il est vrai), sur l'absence de place consentie à scandales. Au contraire, ils diffèrent sur police et justice et leurs scores varient du simple (29,8 %) au double (60 %) sur politique criminelle.

Toutefois, ce jugement doit être amodié si l'on considère que -malgré cette différence- ce sont les deux hebdomadaires qui mettent politique criminelle au premier rang.

En fait, il s'agit d'un groupe qui refuse d'aborder la justice criminelle sous l'angle du spectaculaire de son rôle (exclusion de scandales) ou de l'anecdotique de son fonctionnement (police, justice). Avec des différences notables, ce groupe se caractérise par la volonté de prendre du recul, de renvoyer à une image de la justice en tant que posant un problème en soi, un problème qui est d'abord de système social, mais aussi de rôle dans la société, un problème dont on ne veut pas noyer la spécificité ni sous l'anecdotique, ni sous le spectaculaire, ni sous une approche trop globaliste.

Le troisième groupe constitué par Politique hebdo et le Nouvel observateur se caractérise par une proximité à la fois sur police et sur protestation.

- 55 -

Il donne de la justice criminelle l'image d'un système social mis en question à la fois dans son rôle social (protestation constitue une rubrique où la fonction peut faire problème) et dans son fonctionnement ou plutôt dans celui d'une agence spécifique (police) qui est particulièrement concernée par la répression contre les phénomènes de protestation et par le renforcement corrélatif de l'ordre existant.

Mais il ne s'agit plus ni de noyer l'objet de représentation ou de l'utiliser, ni de la considérer comme un en soi. Le voici réintégré et mis en question dans l'ordre du politique.

On peut compléter l'analyse intrinsèque de la variable construite en accordant quelque attention aux journaux occupant une position charnière.

L'Express est en retrait de 4 ou 5 points par rapport au Nouvel observateur et ce sont des rubriques comme scandales, drogue et racisme qui introduisent entre eux une relative proximité.

Quant à la Vie catholique, elle ne se rapproche du groupe constitué par le Nouvel observateur et Politique hebdo que par la rubrique police.

Mais cette analyse intrinsèque ne suffit pas et il convient maintenant d'élucider les configurations de proximité par le recours aux critères.

3.- L'introduction des critères.

La confrontation des types avec le critère politique est assez satisfaisante : on retrouve en effet pratiquement dans la "note" de tendance politique, les mêmes regroupements que ceux observés dans la typologie; quand on considère le premier type : Minute, Match, Valeurs actuelles et l'Express, on constate que ces quatre hebdomadaires ont été classés en "7" (extrême droite) pour Minute et Valeurs actuelles, en "5" (droite) pour Match. L'Express, seul, à la note "3" (centre gauche), mais cet hebdomadaire -bien que faisant partie de ce groupe- a une position charnière, puisqu'il est proche du Nouvel observateur.

Politique hebdo et le Nouvel observateur -qui constituent un autre groupe- ont aussi des notes politiques très proches : "2" pour le Nouvel observateur, "1" pour Politique Hebdo (2 = gauche, 1 = extrême gauche). On se souvient que c'est la rubrique protestation qui rapproche ces deux hebdomadaires. Dans la mesure où les quatre journaux du premier groupe ont de très faibles pourcentages dans cette catégorie, on peut dire que protestation est discriminante sur le plan politique. Il en est de même pour police.

Enfin, dans le dernier type, le journal Réforme est noté en "4" (centre), alors que la Vie catholique est, elle, classée au centre droit (5). Cette différence se retrouve dans la rubrique protestation. Si en effet, protestation est un indicateur d'une tendance politique de gauche, le fait que la Vie catholique n'en possède pas, peut traduire la position plus "à droite" de cet hebdomadaire.

D'ores et déjà, le critère politique fait figure prégnante dans l'élucidation de la configuration des proximités.

Qu'en est-il des autres critères idéologiques ?

./...

Il y a trois critères spécifiques disponibles mais pour les hebdomadaires deux seulement sont pris en compte puisque nous n'avons pas parmi eux de porte parole d'un parti politique.

Il reste donc les critères confessionnel et de féminisation.

- Réforme est un journal protestant, il n'est pas nécessaire d'indiquer ce qu'est la Vie catholique....

Tous deux sont des hebdomadaires confessionnels, et ce facteur commun apparaît dans leurs résultats : les plus forts pourcentages dans politique criminelle, des positions voisines dans prisons, pas de scandales ni dans l'un ni dans l'autre, et 1 % de différence dans la rubrique faits divers.

En fin de compte, ce critère religieux interfère avec le critère dominant fourni par le note politique. Sans lui, ce regroupement n'existerait probablement pas et les journaux qui en sont membres auraient rejoint d'autres groupes.

- Elle, magazine féminin se situe à l'écart des autres hebdomadaires, réservant pour les seules rubriques faits divers (78,4 %) et justice (18,9 %) sa surface de justice criminelle.

Sa spécialisation vient fortement modifier l'effet du critère politique en empêchant son classement dans quel groupe que ce soit et en allant de pair avec une image qui devient caricaturale.

Voyons maintenant ce que l'on peut tirer des critères objectifs.

Nous ne possédons pas de renseignements sur les hebdomadaires, Politique hebdo, Valeurs actuelles et Réforme.

Express, Match et Minute, ont des pourcentages assez voisins de lecteurs de 15 à 25 ans. Il en va de même pour les lecteurs de 35 ans et plus Minute 57 %, Match 54 %, l'Express 54 %/. Tous les trois ont donc une population de lecteurs relativement âgée.

Match et Minute totalisent en cadres supérieurs et en cadres moyens respectivement 35,4 % et 40,5 %.

Les lecteurs de niveau d'études primaires sont relativement nombreux pour Match (46,1 %) un peu moins (34,5 %) pour Minute.

Ces deux hebdomadaires sont enfin assez peu lus dans la région parisienne (24,4 % et 27,5 %).

Ce critère de lecteurs correspond donc bien au regroupement de ces hebdomadaires. Par contre l'Express -mis à part l'âge de ses lecteurs- est très différent. En fait ce journal ressemble beaucoup en ce qui concerne les caractéristiques de ses lecteurs, au Nouvel observateur. Ainsi, on retrouve des pourcentages voisins pour les cadres supérieurs (28,3 % et 32,6 %) et pour les personnes ayant fait des études supérieures. Ces deux journaux ont des pourcentages de vente dans la région parisienne assez proches (37,2 % et 47 %). Ce qui les distinguerait le plus serait l'âge de leurs lecteurs (37,9 % de moins de 25 ans pour le Nouvel observateur et 27,3 pour l'Express.

./...

En fin de compte, les critères objectifs ne sont pas dominants dans l'explication du rapprochement où il y a plutôt un artefact de la note politique. Mais ils paraissent intervenir pour amodier l'effet du critère politique en ce qui concerne les points charnières. Toutefois, cette explication ne se retrouve pas dans le cas de la Vie catholique. En effet rien dans les caractéristiques des lecteurs de cet hebdomadaire ne le fait ressembler au Nouvel observateur. La Vie catholique est lue principalement par des femmes (61 %), des gens âgés (61 % de 35 ans et plus) de catégories socio-professionnelles variées avec toutefois une assez forte proportion d'inactifs (20,5 %) et d'agriculteurs (14,5 %). Ceci s'explique d'une part par l'âge des lecteurs et par l'aire de diffusion de ce journal qui est surtout rurale (38,5 %).

Nous n'observons donc pas entre ces deux hebdomadaires de similitudes permettant d'expliquer un rapprochement dans la typologie.

En ce qui concerne le magazine Elle, pour lequel nous avons vu que le critère de féminisation, permettait de comprendre la position assez marginale, les caractéristiques de ses lecteurs apportent peu d'éléments supplémentaires. C'est, bien entendu, un journal lu par des femmes (73,3 %) et essentiellement diffusé dans la région parisienne. Le rapprochement relatif d'Elle et de Match, se discerne dans les catégories socio-professionnelles des lecteurs des deux hebdomadaires : ils ont en effet le même pourcentage d'ouvriers qualifiés et de contremaîtres (14,9 % pour Match, 14 % pour Elle).

En fin de compte, cette configuration de proximité sans solution de continuité où se distinguent :

- une image spectaculaire et anecdotique,
- une image distanciée et spécifique
- une image politique et contestataire de la justice criminelle,

s'explique d'abord et surtout par un critère politique. Néanmoins, l'effet de celui-ci est plus ou moins biaisé par la présence éventuelle d'un critère de spécialisation. Quant aux critères objectifs ils apportent peu, sauf parfois à l'explication des charnières.

Nous allons voir si les quotidiens de Paris autorisent de semblables conclusions.

./...

3.- Les quotidiens de Paris.-

1.- Construction de la nouvelle variable.

On verra dans le tableau 19, les distances entre ces quotidiens et la figure 6 visualise les histogrammes correspondant.

	AUORE	FRANCE SOIR	FIGARO	PARISIEN	MONDE	HUMANITE	LA CROIX	COMBAT
	X	5,8	5,6	11,9	9,6	10,3	13,4	10
SOIR	5,8	X	8,9	8,6	17,9	11,2	13,3	10,6
NO	5,6	8,9	X	10,7	10,7	12,2	10,4	9,9
NIEN	11,9	8,6	10,7	X	15,6	16,5	17,8	14,1
E	9,5	17,9	17	15,6	X	12,9	15,6	9
ITE	10,3	11,2	12,2	16,5	12,9	X	15,7	10,9
ROIX	13,4	13,3	10,4	17,8	15,6	17,5	X	12,7
AT	10	10,6	9,9	14,2	9	10,9	12,7	X

TABLEAU N° 19 -

On peut ainsi figurer une configuration (figure 7) assez différente de celle qui apparaissait pour les hebdomadaires.

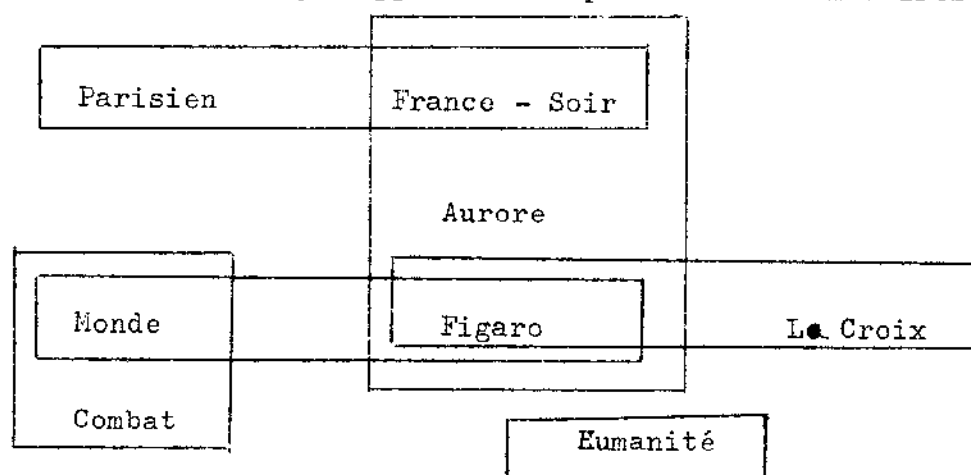
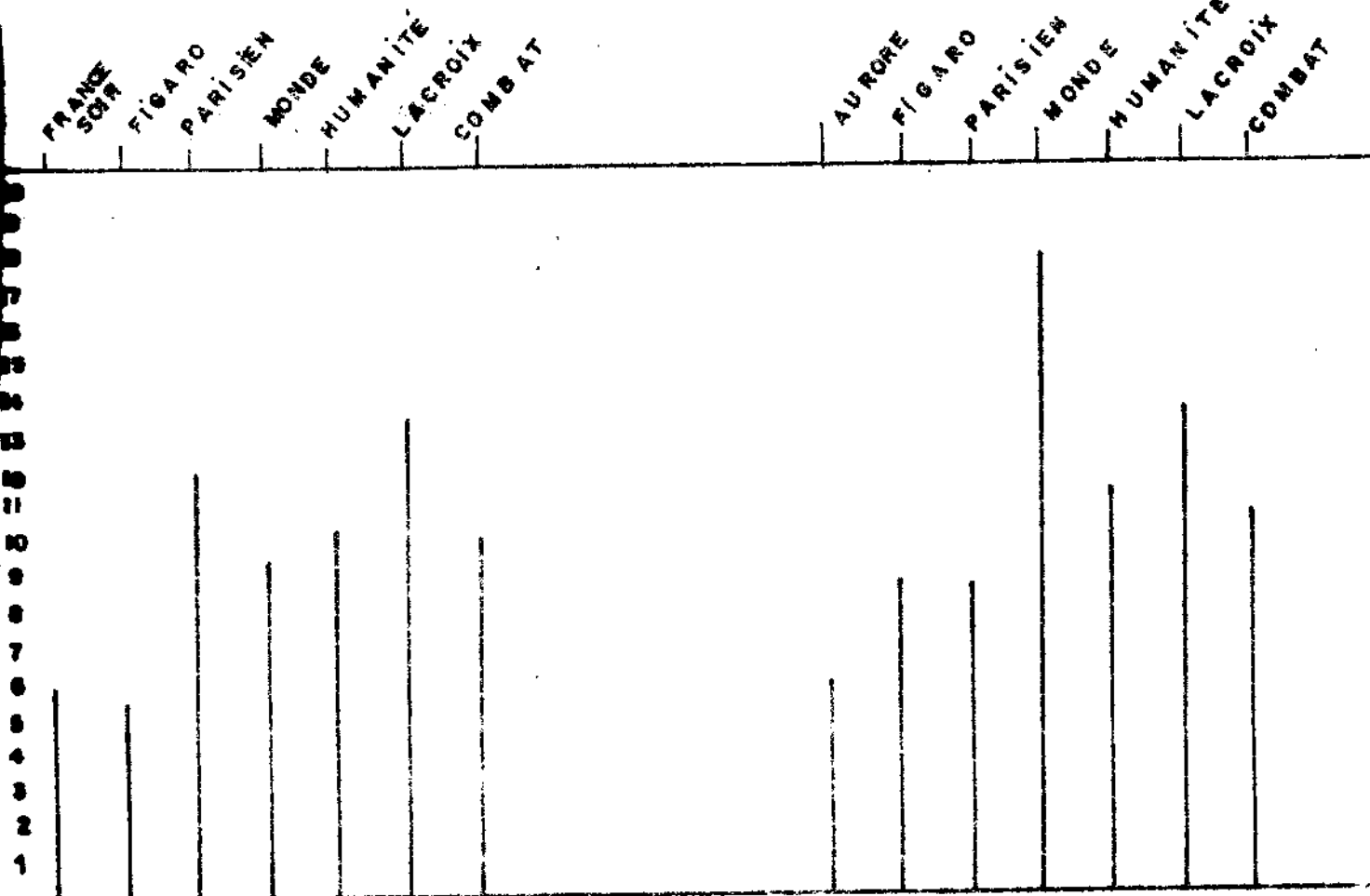


FIGURE N° 7



A U R O R E

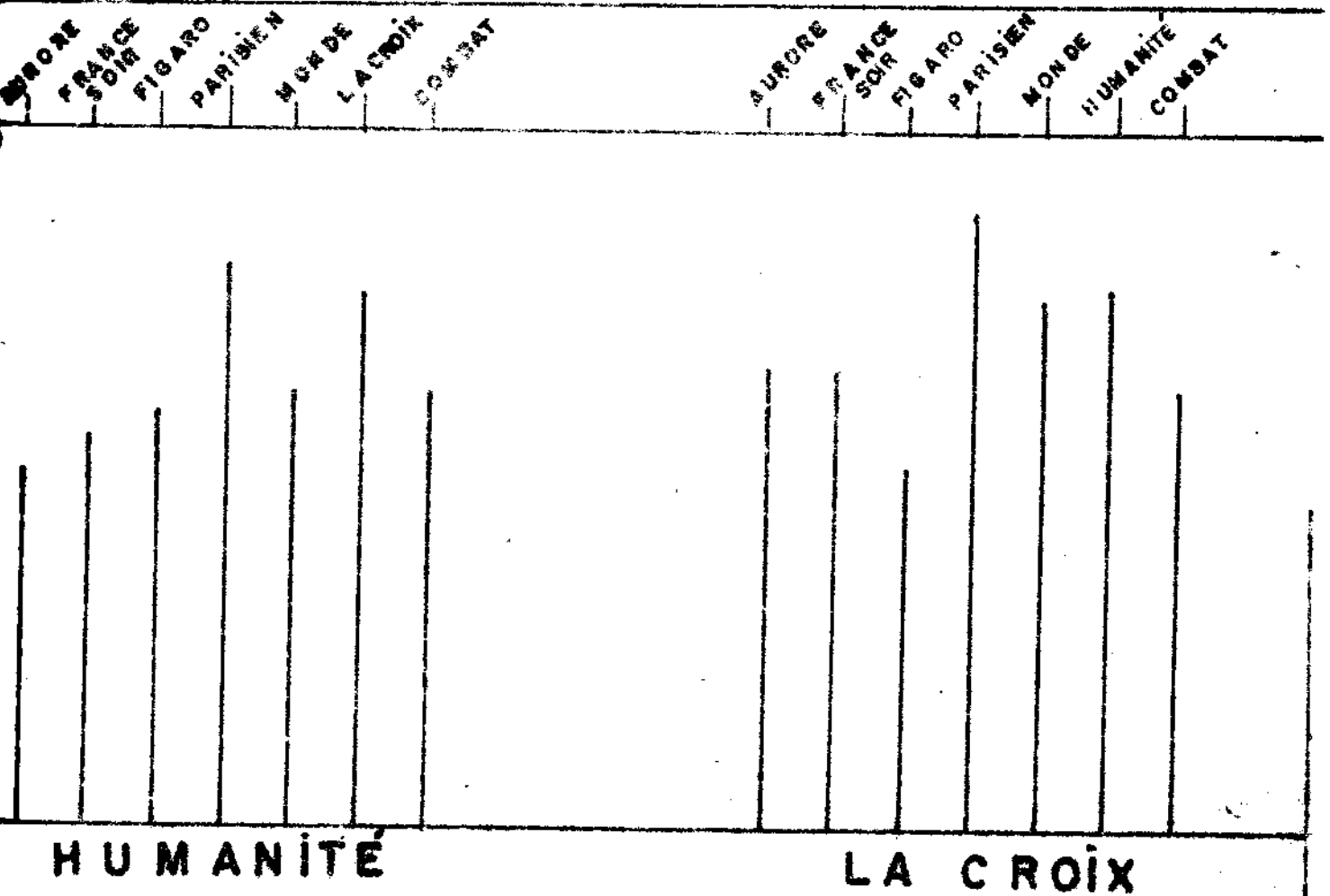
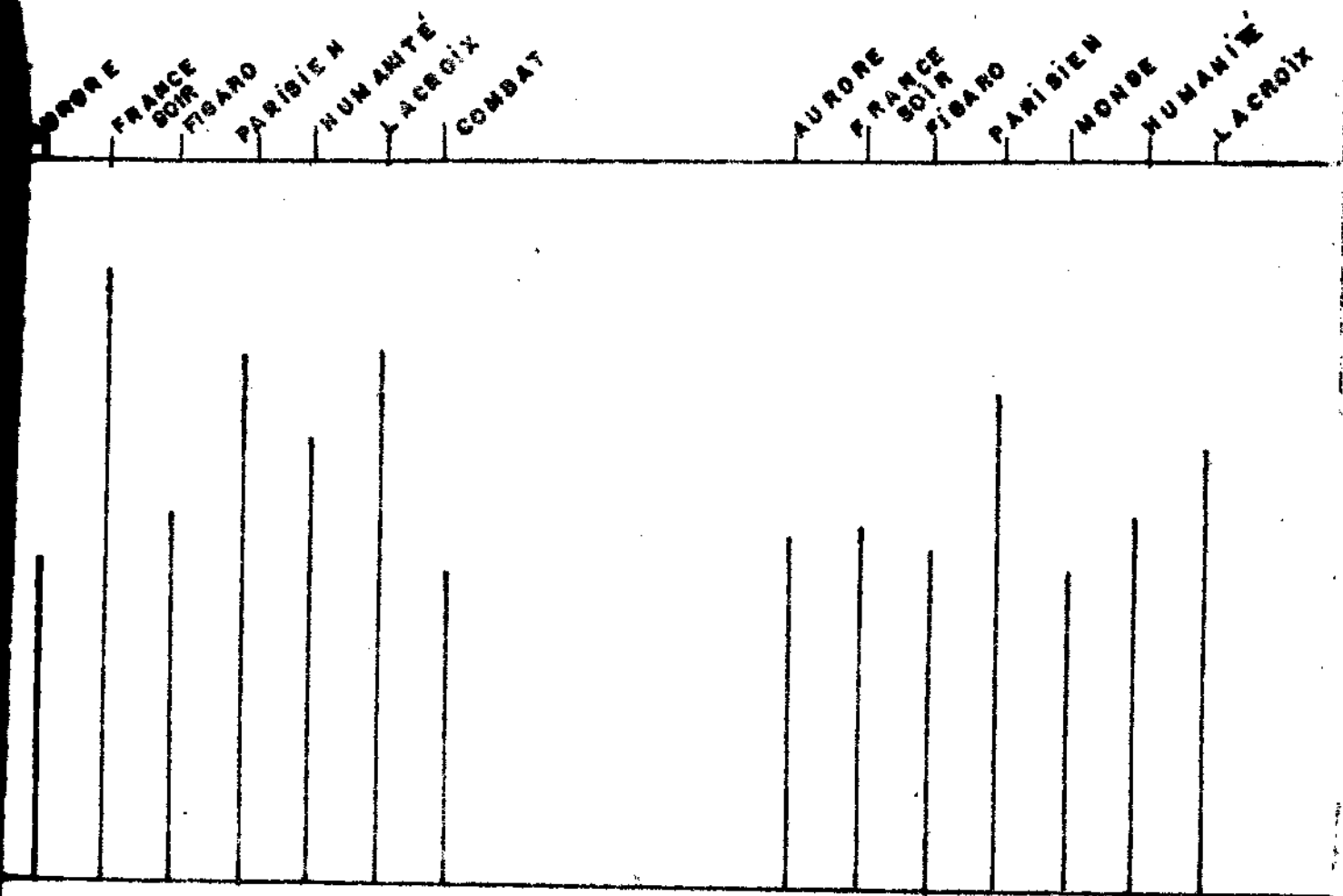


F R A N C E - S O I R



P A R I S I E N

F I G A R O



On distingue plusieurs sous-groupes :

- le journal l'Humanité à lui seul, forme le premier, il est très éloigné de tous les autres quotidiens.
- le Parisien, bien que lui aussi fort distant des autres journaux, est néanmoins relativement proche de France soir, lequel, avec l'Aurore et le Figaro, constitue un second sous-groupe.
- le Monde et Combat se retrouvent dans le troisième.
- enfin, La Croix, n'est proche que du Figaro. De ce fait, le Figaro revêt les caractéristiques d'un journal charnière, car il est aussi proche du Monde bien que son appartenance à l'ensemble Aurore, France soir, soit très nette.

2.- L'analyse intrinsèque de la variable.

Il importe de voir quelles rubriques rapprochent les journaux d'un même groupe et quelles autres distinguent ces groupes entre eux.

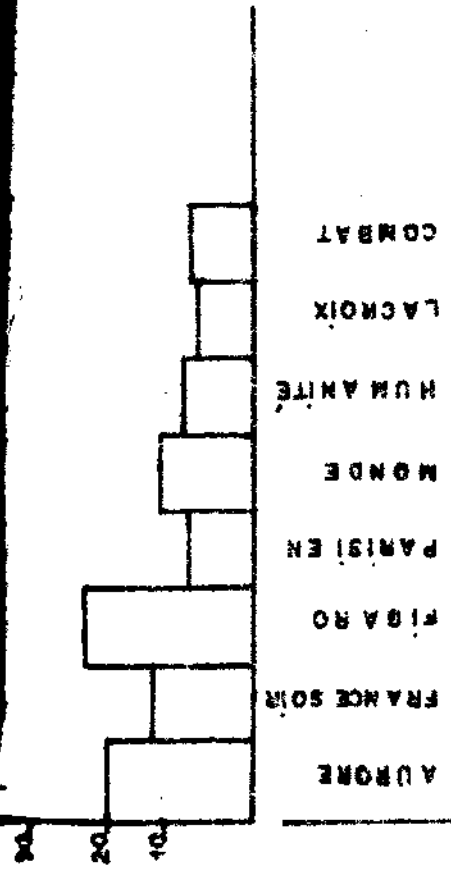
Pour cela, on considère les scores de chaque rubrique pour chaque journal (tableau 20).

	FD	POL	JUS	POLCRIM	PROT	PRISON	SCAN	DROG	RAC	MOE	C.COL.
Aurore	27,8	4,2	18,9	7	9,9	3,9	10	6,9	0	0,3	0
France Soir	53,5	4,4	12,5	5,1	4	4,1	4,2	10,8	0	0,1	
Figaro	23,7	7,6	21,7	8,9	11,5	1,2	10	11,8	0,1	0,2	0,08
Parisien	54,3	1,9	8,4	0,3	7	0,4	8	14,1		1,2	
Monde	11,1	8,5	12,4	19,9	20,1	3,6	24,1	4,9		1	
Humanité	19,4	5,4	9,3	7,4	1,9	3,1	39,1	6,6	7,8		
La Croix	16,2	18,7	7,4	22,3	8,1	3,3	9,8	12,6	0,3		1,4
Combat	10,2	9,7	8,2	9,6	20,6	3,9	23,1	15,1	0,7		

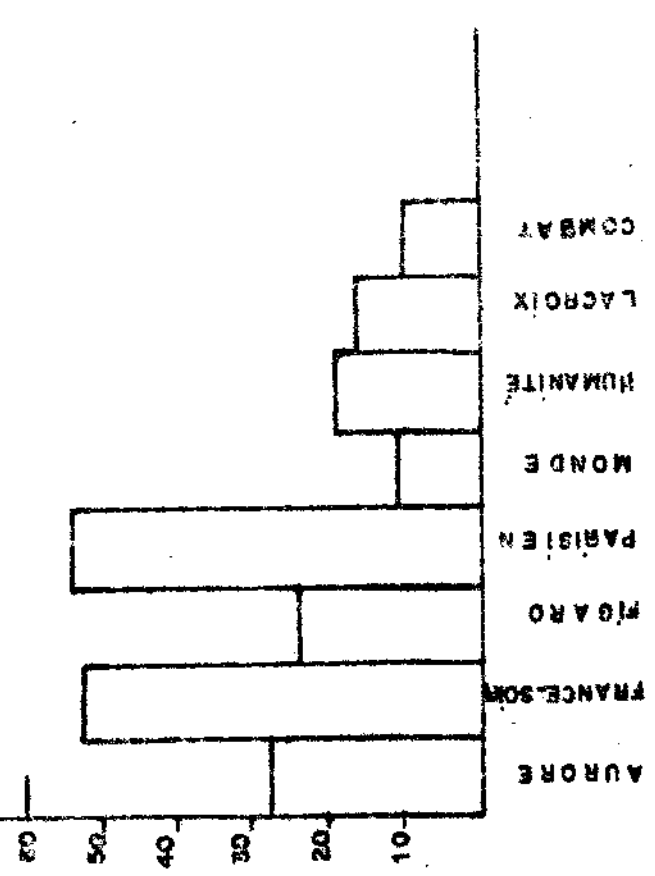
TABLEAU N° 20 -

Les histogrammes qui suivent illustrent la répartition de ces quotidiens dans les rubriques (figure 8).

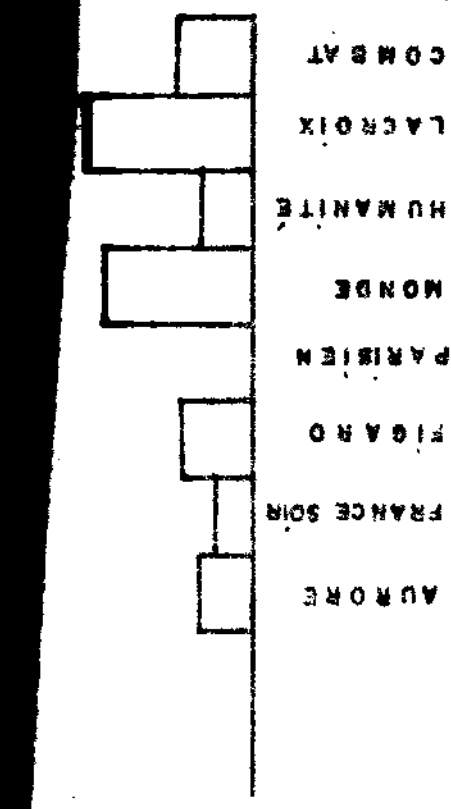
./...



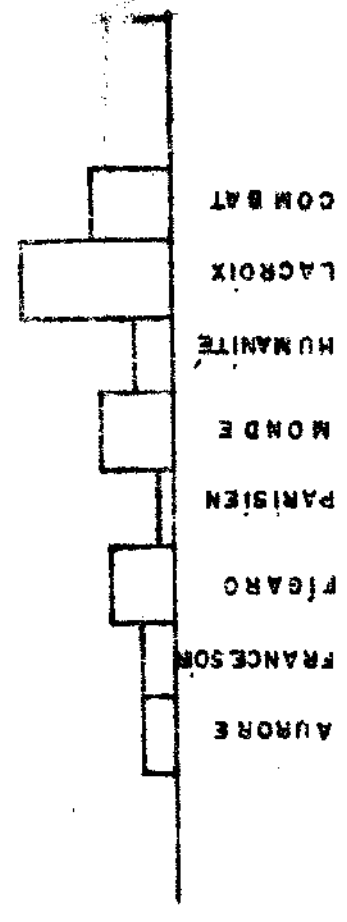
JUSTICE



FAITS DIVERS

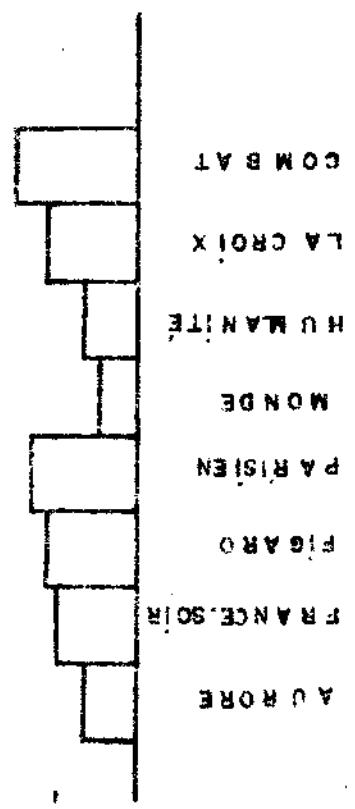


POLITIQUE CRIMINELLE

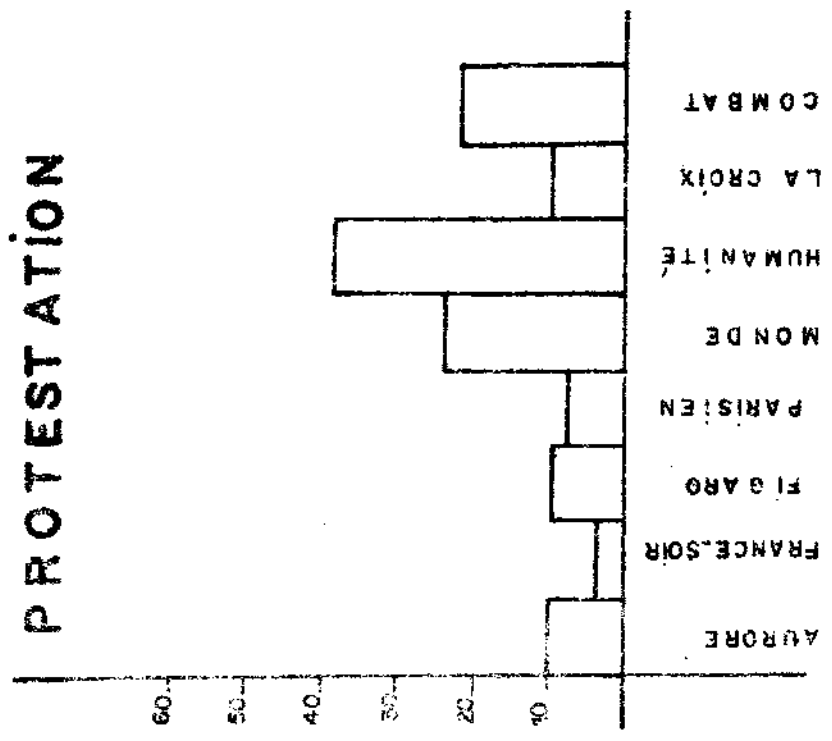


POLICE

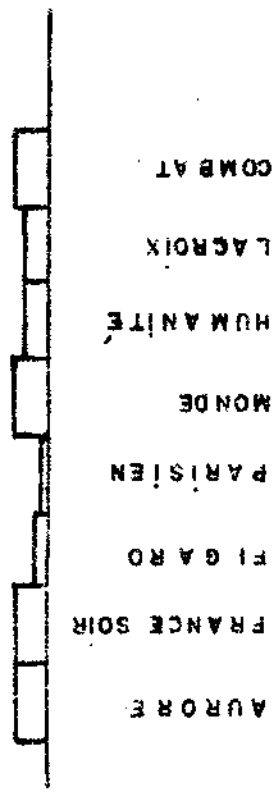
DROGUE



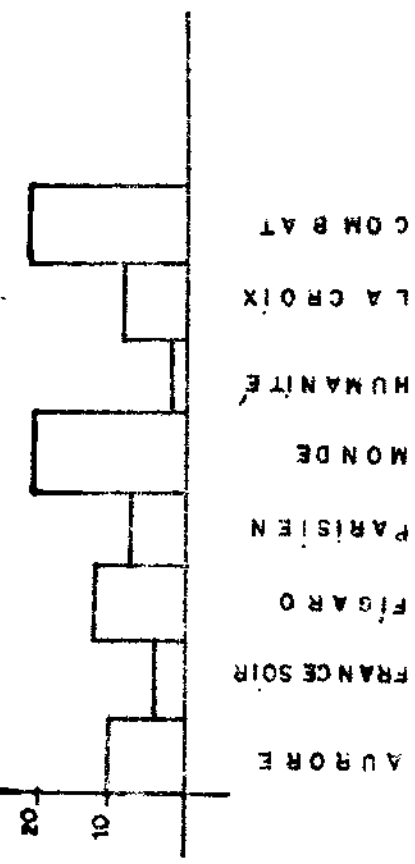
SCANDALES

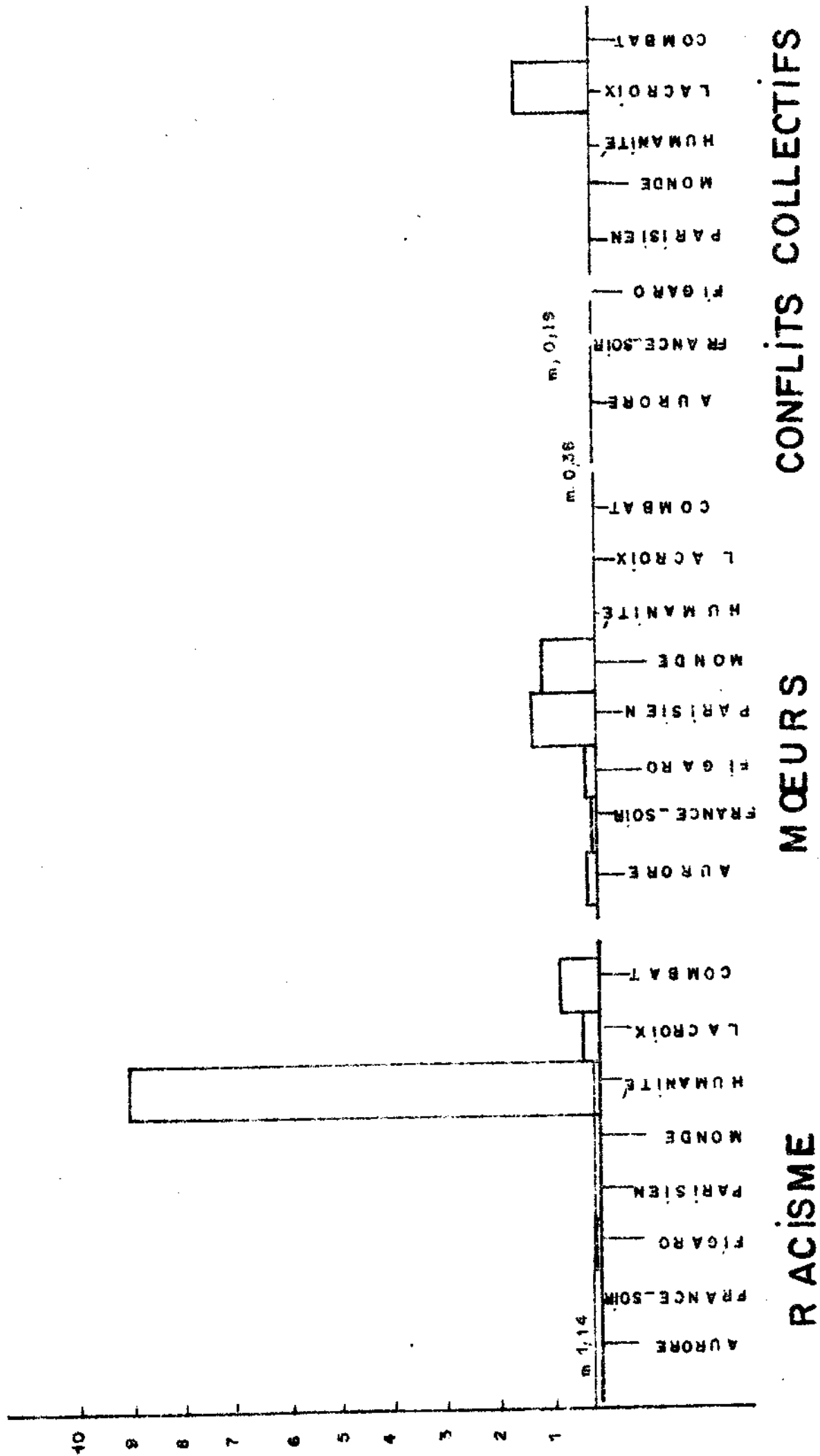


PRISONS



PROTESTATION





Dans le groupe Aurore, France-Soir, Parisien et Figaro, ce sont surtout les trois premiers qui présentent le plus de ressemblances. En effet, tous trois ont une majorité de faits divers puis de justice et de drogue. Absents tous trois des rubriques racisme et conflits collectifs, ils ont des pourcentages très voisins dans "moeurs". Enfin, chacun d'entre eux accorde à protestations, une part égale à celle de scandales. Il faut ajouter que l'Aurore se rapproche plus de France-Soir que du Parisien, notamment pour police (les deux ayant 4 %) pour politique criminelle (7 et 5 %) et enfin pour prisons et scandales.

Quant au Figaro, il offre l'image d'une grande régularité : il a une position moyenne pour toutes les rubriques. Aucune ne le rapproche du journal le Monde, alors qu'il est très voisin de La Croix pour les catégories scandales, drogue et racisme.

En fin de compte, ce groupe est particularisé par un très fort pourcentage de faits divers. Il donne ainsi une image essentiellement "anecdotique", au jour le jour du rôle de la justice pénale. Mais il offre aussi une image anecdotique de son fonctionnement. La rubrique intitulée justice est relativement importante. On se souvient qu'y entraient les comptes-rendus de tribunaux, les grands procès, etc....

Ce premier type peut se définir donc comme "anecdotique" et "descriptif". Il ne pose pas de question sur le système de justice criminelle.

Le Croix accorde la plus grande part de sa surface de justice criminelle à la rubrique politique criminelle. Et l'on se souvient de l'importance de cette catégorie pour les hebdomadaires Réforme et le Vie Catholique, et en second, à la rubrique police.

Le Monde et Combat, ont des pourcentages pratiquement identiques dans les catégories protestation (21 et 20 %) police (8,5 et 9,7 %) prisons (3,6 et 3,9 %) et faits divers (11,1 et 10,2 %). Ils ne se différencient que dans la rubrique drogue pour laquelle le Monde n'a que 5 % alors que Combat a 15 %.

Avec très peu de faits divers, beaucoup de scandales et beaucoup de protestation, ce groupe se rapproche fort du groupe police et contestataire parmi les hebdomadaires.

Là aussi le système de justice criminelle est replacé dans le contexte global du politique. L'utilisation que font de plus ces journaux des rubriques où l'intervention de ce système social peut faire problème, doit renforcer cette visibilité conflictuelle et répressive.

Enfin, l'Humanité se situe à part, comme constituant un groupe à soi seul. Ces seuls points de rapprochement sont avec l'Aurore sur politique criminelle (7 et 7,4 %), prisons (3,9 et 3,1 %) et drogue (6,9 et 6,6 %).

Le groupe constitué par l'Humanité se caractérise surtout par l'image "spectaculaire" qu'il donne du système de justice criminelle. Son score dans la rubrique scandales est assez vertigineux.

On peut se demander dans quel sens est utilisé ce recours au spectaculaire, au sensationnel, quelle est sa signification, si elle est semblable à celle qu'on pourrait trouver pour le groupe de même caractéristique parmi les hebdomadaires.

./...

Dans le groupe Aurore, France-Soir, Parisien et Figaro, ce sont surtout les trois premiers qui présentent le plus de ressemblances. En effet, tous trois ont une majorité de faits divers puis de justice et de drogue. Absents tous trois des rubriques racisme et conflits collectifs, ils ont des pourcentages très voisins dans "moeurs". Enfin, chacun d'entre eux accorde à protestations, une part égale à celle de scandales. Il faut ajouter que l'Aurore se rapproche plus de France-Soir que du Parisien, notamment pour police (les deux ayant 4 %) pour politique criminelle (7 et 5 %) et enfin pour prisons et scandales.

Quant au Figaro, il offre l'image d'une grande régularité : il a une position moyenne pour toutes les rubriques. Aucune ne le rapproche du journal le Monde, alors qu'il est très voisin de La Croix pour les catégories scandales, drogue et racisme.

En fin de compte, ce groupe est particularisé par un très fort pourcentage de faits divers. Il donne ainsi une image essentiellement "anecdotique", au jour le jour du rôle de la justice pénale. Mais il offre aussi une image anecdotique de son fonctionnement. La rubrique intitulée justice est relativement importante. On se souvient qu'y entraient les comptes-rendus de tribunaux, les grands procès, etc....

Ce premier type peut se définir donc comme "anecdotique" et "descriptif". Il ne pose pas de question sur le système de justice criminelle.

Le Croix accorde la plus grande part de sa surface de justice criminelle à la rubrique politique criminelle. Et l'on se souvient de l'importance de cette catégorie pour les hebdomadaires Réforme et la Vie Catholique, et en second, à la rubrique police.

Le Monde et Combat, ont des pourcentages pratiquement identiques dans les catégories protestation (21 et 20 %) police (8,5 et 9,7 %) prisons (3,6 et 3,9 %) et faits divers (11,1 et 10,2 %). Ils ne se différencient que dans la rubrique drogue pour laquelle le Monde n'a que 5 % alors que Combat a 15 %.

Avec très peu de faits divers, beaucoup de scandales et beaucoup de protestation, ce groupe se rapproche fort du groupe police et contestataire parmi les hebdomadaires.

Là aussi le système de justice criminelle est replacé dans le contexte global du politique. L'utilisation que font de plus ces journaux des rubriques où l'intervention de ce système social peut faire problème, doit renforcer cette visibilité conflictuelle et répressive.

Enfin, l'Humanité se situe à part, comme constituant un groupe à soi seul. Ces seuls points de rapprochement sont avec l'Aurore sur politique criminelle (7 et 7,4 %), prisons (3,9 et 3,1 %) et drogue (6,9 et 6,6 %).

Le groupe constitué par l'Humanité se caractérise surtout par l'image "spectaculaire" qu'il donne du système de justice criminelle. Son score dans la rubrique scandales est assez vertigineux.

On peut se demander dans quel sens est utilisé ce recours au spectaculaire, au sensationnel, quelle est sa signification, si elle est semblable à celle qu'on pourrait trouver pour le groupe de même caractéristique parmi les hebdomadaires.

Ici se touche la limite d'une investigation quantitative. Faute de renseigner en profondeur sur différents niveaux de structuration, elle peut donner l'apparence de ressemblances sans montrer si les significations sont en fin de compte semblables ou parfaitement opposées.

Les discriminations entre les groupes semblent principalement dues aux pourcentages de surface consacrés aux faits divers. (Le Monde et Combat en ont très peu, l'Humanité en a moins que l'Aurore, France-Soir et le Figaro) et à la catégorie scandales qui opère cette discrimination plus nettement que pour les hebdomadaires.

Il est maintenant possible de recourir aux critères pour expliquer cette configuration.

3.- L'introduction des critères.

Le critère politique semble ici aussi, le plus pertinent.

On trouve en effet notés à droite (6) l'Aurore et le Parisien, au centre droit (5) France Soir et le Figaro.

La Croix est classé au centre (4), le Monde Combat et l'Humanité au centre gauche pour le premier, à gauche pour les deux autres.

Le groupe le plus important est donc constitué de journaux situés sur l'échelle politique, plutôt à droite. Pour l'Humanité, le critère de spécificité (journal organe d'un parti politique) doit perturber ses résultats dans les différentes rubriques.

Le Monde et Combat se trouvent dans une même position politique de gauche; quant à La Croix, journal confessionnel, classé au centre, il est comparativement plus proche des journaux de droite (cf. sa proximité avec le Figaro) que de ceux de gauche.

Nous n'avons affaire pour ces quotidiens qu'à deux critères de spécialisation : le premier concerne l'Humanité, journal de parti, le second La Croix, journal catholique.

L'Humanité a une position marginale par rapport aux autres quotidiens; il ne se rapproche d'aucun -excepté de l'Aurore et encore très faiblement-. Sa spécialisation partisane se discerne -compte tenu des opinions déclarées de son parti- lorsque l'on considère les rubriques protestation et scandales.

Contrairement à ce que nous avons observé pour les autres journaux de gauche (notamment le Monde et Combat), l'Humanité n'a que très peu de surface consacrée à protestation. En sens inverse, il a le pourcentage le plus élevé des quotidiens pour la rubrique scandales. Il semble bien que ceci ne peut s'expliquer que par les conceptions adoptées sur ces deux sujets, par le parti dont il est l'organe.

Le journal La Croix, lui, a -comme ses homologues hebdomadaires confessionnels Réforme et la Vie catholique- les pourcentages les plus élevés dans la catégorie politique criminelle, ce qui permet de dire que cette rubrique est un indicateur de confessionnalité.

Ces critères spécifiques expliquent comme pour les hebdomadaires- les positions marginalisées de ces deux quotidiens. Ils perturbent l'effet du critère politique.

./...

Les lecteurs de La Croix, sont plus féminins (51,9 %) que masculins, de niveau d'études surtout primaire (43,2 %) et les lecteurs habitant dans des communes de moins de 2 000 habitants plutôt que dans la région parisienne. Ces caractéristiques ne le rapprochent pas du Figaro, mais de l'hebdomadaire la Vie Catholique. On constate donc que pour ce quotidien, le critère de confessionnalité est prédominant.

Les lecteurs du Figaro sont, eux, beaucoup plus proches de ceux du Monde, que de ceux de l'Aurore, France-Soir et le Parisien. On expliquerait alors le caractère charnière du Figaro. En effet, le Figaro et le Monde, ont en commun les pourcentages les plus élevés de cadres supérieurs (35,7 et 43 %). Le pourcentage plus fort du Monde, est à rapprocher du critère de l'âge : le Monde est un journal "jeune" : 48 % de ses lecteurs ont entre 15 et 35 ans (dont 27,4 % de 15 à 25 ans). Leur niveau d'études est universitaire (49,6 %). La "clientèle" du Monde doit comprendre un grand nombre d'étudiants. A l'inverse, le Figaro est lu plus volontiers après 35 ans (69,7 % de 35 à 65 ans et plus). Mais le niveau d'études de ces lecteurs en grande partie, est lui aussi supérieur (34,8 %). Il apparaît donc que ces deux quotidiens s'adressent à un univers socio culturel commun, ce qui expliquerait leur relative proximité. Ils sont, de plus, fortement diffusés dans la région parisienne. Le Figaro atteint 63,7 % dans cette agglomération. Le Monde (49,4 %) est aussi plus lu dans les grandes villes de province (16,7 % dans les villes de 50 à 200 000 habitants, 14,5 % dans celles de plus de 200 000 habitants).

L'identité culturelle de ces deux quotidiens, permet de comprendre leur rapprochement dans la typologie. On se souvient avoir observé le même phénomène entre les hebdomadaires Express et Nouvel observateur.

Nous venons de voir que les lecteurs du Figaro ressemblent à ceux du Monde et non à ceux des journaux de son groupe. Ceux-ci ont en effet des caractéristiques bien différentes. Néanmoins, on décèle, pour l'Aurore une communauté avec le Figaro : ils ont des pourcentages voisins de lecteurs appartenant à la catégorie socio professionnelle. Ouvriers qualifiés et contremaîtres (5,8 % et 5 %). France-Soir (18,2 %) et le Parisien (22,3 %) sont assez proches entre eux sur cette catégorie. Ils le sont encore pour celle des ouvriers spécialisés (16,4 %) et (17,1 %). L'ensemble des autres catégories socio professionnelles rapprochent surtout l'Aurore de France-Soir /Agriculteurs 0, 9 et 0,5 %; petits patrons 7,5 et 9,8 %; cadres moyens 16 et 16,1 %; enfin employés 11,3 et 12,1 %/, sauf pour les cadres supérieurs /Aurore : 20 %; France-soir 10,7 %/.

Le Parisien, mises à part les deux catégories dont nous avons parlé plus haut -reste assez différent. On note chez lui le plus fort pourcentage de lecteurs de niveau d'études primaire (69,3 %).

L'Humanité reste distant des autres journaux. Ses lecteurs sont âgés (58,4 % de 35 à 63 ans et plus), comprennent beaucoup d'ouvriers qualifiés (26,4 %), d'ouvriers spécialisés (16,4 %) /ce qui le rapproche de France-Soir et du Parisien/ et d'employés (15,1 %). Il y en a peu appartenant à la catégorie cadres supérieurs (7,3 %). En ce qui concerne le niveau d'études ses lecteurs diffèrent peu de ceux de France-soir : /primaire : 54,1 et 51,4 %; technique et commercial : 16,7 et 18,9 %; secondaire : 18,5 et 20 %; supérieur : 10,7 et 9,7 %/. L'Humanité aurait donc une configuration de "clientèle" plus proche de celle de France-soir, que de celle du Monde. Mais, là aussi, le critère d'appartenance à un parti politique joue certainement sur cette "étonnante" proximité.

On peut conclure, en disant que ces critères se complètent et interfèrent entre eux plus que dans le cas des hebdomadaires.

Le critère politique reste néanmoins prédominant, sauf pour l'Humanité pour lequel intervient en premier le critère spécifique de l'appartenance à un parti.

On peut aussi établir certains rapprochements avec les hebdomadaires et notamment en ce qui concerne les périodiques charnières -Express et le Figaro- les journaux La Vie Catholique et la Croix. Pour les premiers, leur position charnière résulte et de leur tendance politique et du profil socio-culturel de leur clientèle. Pour les seconds, la similitude de leurs lecteurs ne peut être attribuée qu'à leur aspect confessionnel.

x

x

x

Cette étude quantitative de l'image que donne la presse écrite du système de justice criminelle autorise quelques conclusions portant d'abord sur les résultats les plus pertinents, ensuite sur les limites de cette procédure et les développements ultérieurs qu'elle appelle.

On ne peut nier l'importance des résultats ainsi obtenus.

On observe d'abord que -globalement- l'image de la justice criminelle a droit à une place assez médiocre. Mais des différences sensibles s'observent entre hebdomadaires et quotidiens de Paris ou encore de province. C'est vrai au point de vue des moyennes globales. Mais c'est encore plus avéré quand on observe la distribution entre rubriques par sous-population. Toujours très importants, les faits divers ne règnent sans partage que dans la presse de province tandis que les deux types de presse parisienne font figurer à côté des rubriques où le rôle de la justice pénale ne va plus de soi (scandales et protestation). De là, une image globale finalement floue et ambiguë, ce qui encourage à chercher plus en détail.

L'on voit alors apparaître des configurations de proximités et pour les hebdomadaires et pour les quotidiens de Paris. Dans le premier cas, il faut distinguer un groupe à image "spectaculaire" et "anecdotique",

un autre offrant une image "distanciée" et "spécifique"

un troisième enfin une image "politique" et "contestataire".

Dans le second cas, on remarque surtout une image "anecdotique" et une autre surtout "contestataire", mais d'une contestation plus spectaculaire que celle enregistrée dans la sous-population des hebdomadaires. Entre les premiers et derniers groupes de chaque sous-population, des ressemblances très nettes apparaissent ainsi, malgré des différences de style.

On notera encore que l'importance relative de certaines rubriques semble enfin de compte constituer un indicateur assez net:

- de la spécialisation confessionnelle (politique criminelle)
- d'une position politique de gauche (protestation)
- tantôt d'une position politique (scandales) de gauche (quotidiens)
- tantôt de droite (hebdomadaires) (scandales)
- d'une position de droite ou de centre droit (faits divers)

Enfin, il faut rappeler que le critère politique paraît de beaucoup le plus prégnant que les critères de spécialisation confessionnelle, partisane ou de presse féminine interviennent plutôt comme perturbateurs de l'ordonnement de base selon l'opinion politique et que les critères objectifs jouent un moindre rôle, sauf pour certains cas charnières.

Toutefois, ces résultats ne peuvent dispenser d'une investigation qualitative sur le contenu de l'information observée. Des scores quantitatifs similaires peuvent cacher des significations profondément opposées, voire antithétiques.

De même que l'analyse qualitative n'aurait pas atteint toute son ampleur et sa fiabilité sans pré-requis quantitatif, de même la présente phase demande un prolongement de nature différent mais dont elle dessine déjà les orientations.

C'est par cette combinaison que les recherches sur l'image de la justice criminelle à travers la presse peuvent s'intégrer dans l'ensemble de travaux sur les représentations sociales du système de justice criminelle dans la société.

- KAYSER (J.), (1963), Le quotidien français, Paris, A. Colin.
- NICHELAT (G.) & THOMAS (J.P.) (1962), Les dimensions du nationalisme, Paris, A. Colin.
- PLUVINAGE-PATERNOSTRE (A.), (1971), L'adolescent et sa presse, analyse de contenu des publications destinées aux jeunes, Bruxelles, Editions de l'Institut de sociologie de l'Université libre de Bruxelles.
- ROBERT (Ph.) & FAUGERON (C.) (1971,a), L'image de la justice criminelle dans la société, rapport axiomatique, Paris, S.E.P.C., ronéo.
- ROBERT (Ph.) & FAUGERON (C.) (1971, b), L'image de la justice criminelle dans la société, rapport sur la phase exploratoire quantitative, Paris S.E.P.C., ronéo.
- ROBERT (Ph.) & FAUGERON (C.) (1972), L'image de la justice criminelle dans la société, rapport sur la phase exploratoire qualitative, Paris, S.E.P.C., ronéo.
- ROBERT (Ph.) & FAUGERON (C.), (1973, a), "L'image de la justice criminelle dans la société", Revue de droit pénal et de criminologie, LIII, 7, 665 à 719.
- ROBERT (Ph.) & FAUGERON (C.) (1973, b), "Analyse d'une représentation sociale, les images de la justice pénale", Revue de l'Institut de sociologie (Université libre de Bruxelles), s.p.
- ROBERT (Ph.) & FAUGERON (C.), (1973, c), "Représentations du système de justice criminelle, essai de typologie", Acta criminologica, VI, 13 à 65.
- S.O.F.R.E.S. (1969), Le lecteur et son quotidien régional, étude psychosociologique et statistique, Paris, S.O.F.R.E.S., ronéo.

A N N E X E

Cette annexe est constituée par les résultats détaillés de la répartition des périodiques dans chaque rubrique.

Ils seront présentés successivement pour les trois sous-échantillons de notre Corpus : les hebdomadaires, les quotidiens de Paris et les quotidiens de Province.

Dans un souci de clarification nous avons attribué, aux périodiques, un rang dans leurs échantillons respectifs : Ainsi ce rang s'échelonne de 1 à 8 pour les quotidiens de Paris, (au nombre de huit) de 1 à 7 pour les quotidiens de province (il y a 7 quotidiens de province) et enfin de 1 à 9 pour les neufs hebdomadaires qui avaient été retenus.

La place que chaque journal occupe dans son échantillon, sera attribuée en fonction des pourcentages qu'il totalise dans une rubrique donnée. Les périodiques auront donc un rang dans chacune des onze rubriques, rang ne dépendant aucunement de leurs scores dans les autres catégories.

1. - LES HEBDOMADAIRES

- La Rubrique "Faits Divers"

Nous avons vu que cette catégorie "Faits Divers" était de loin la plus importante de la surface de Justice Criminelle (19,8 %).

La répartition des hebdomadaires dans cette rubrique, donne le classement suivant : Le magazine Elle vient en tête, à la première place avec 78 %, il est suivi de Politique Hebdo 24 %, de Match 21 %, de l'Express 19 %; la Vie Catholique et le Nouvel Observateur occupent la cinquième place avec 10 %, Valeurs actuelles et Réforme la sixième, 9 %, enfin Minute se classe neuvième avec 8 %.

On se souvient :

que la rubrique "Faits Divers" a été subdivisée en "Faits Divers + Police", "Faits Divers + justice" et en "Faits Divers Purs". Dans ces subdivisions on remarque que la répartition des hebdomadaires n'est pas la même que précédemment. Elle, notamment, ne compte que des "Faits Divers Purs", ce magazine ne possédant pas de surface consacrée aux "Faits Divers + Police", et fort peu, (3 %) de "Faits Divers + Justice". La Vie Catholique, de même, n'a pas de "Faits Divers + Police". Les hebdomadaires Valeurs Actuelles, Réforme, Politique Hebdo, ainsi encore que la Vie Catholique, se distinguent eux par une absence totale de "Faits Divers Purs".

Les pourcentages les plus élevés de "Faits Divers + Police" se trouvent dans Match 79 %, mais on se souvient que 56 % de la surface de justice criminelle de cet hebdomadaire est faite d'illustrations. Match est suivi de Réforme (77 %), du Nouvel Observateur et de Politique Hebdo à

./...

égalité avec 41 %, Minute et Valeurs Actuelles viennent ensuite avec respectivement 20 % et 21 %, enfin l'Express se classe à la dernière place avec 17 %.

Dans la sous-catégorie "Faits Divers + Justice", la Vie Catholique est en tête avec 100 % de son total en "Faits Divers" ; cet hebdomadaire est suivi de Valeurs Actuelles (79 %). Minute, Politique Hebdo et l'Express ont tous trois des pourcentages très voisins, respectivement 56 %, 58 % et 57 %. Le Nouvel Observateur les suit avec 42 %, il est à noter que pour ce dernier les résultats dans les "Faits Divers + Police" et dans les "Faits Divers + Justice" sont sensiblement les mêmes, alors que pour l'ensemble des autres hebdomadaires les différences entre ces deux catégories sont notables / exception faite de Politique Hebdo dans lequel l'écart n'est que de 10 %. La Vie Catholique et Elle se classent à part dans la mesure où le rapport entre les deux sous rubriques est de l'ordre de 0 % à 100 % pour le premier, de 0 à 3 % pour le second.

- la Rubrique "Police"

Cette rubrique tient une place relativement faible dans l'ensemble de la surface de justice criminelle (6 %). Néanmoins, trois hebdomadaires y consacrent une assez large part. Ce sont la Vie Catholique (18 %), Politique Hebdo (16 %) et le Nouvel Observateur (15 %). Les pourcentages chutent rapidement pour les autres : 8 % à Valeurs Actuelles, 6 % pour l'Express, 5 % pour Réforme, Match et Minute l'un avec 3 % et le second avec 2 % n'accordent qu'un intérêt limité à ces questions de police; quant à Elle il n'en montre aucun.

- la Rubrique "Justice"

Les compte-rendus d'audience et le fonctionnement de la machine judiciaire, sont nombreux dans Match (28 %). Les pourcentages de surface consacrés à cette rubrique sont de 19 % dans Elle, 15 % dans Valeurs Actuelles, de 11 % pour le Nouvel Observateur, de 9 % pour Minute; L'Express et Réforme en possèdent 6 %, et Politique Hebdo 4 %. On peut remarquer que contrairement à ce qui se passait dans les catégories "Faits divers" et "Police" - les pourcentages ici décroissent d'une façon relativement régulière.

- Les Rubriques "Politique criminelle" et "Prison"

Nous avons confondu ces deux rubriques en raison de leur relative proximité en ce qui concerne surtout l'explication d'un phénomène conjoncturel. Les questions de Politique Criminelle, se sont trouvées souvent associées, du moins lors de la période retenue pour l'échantillonnage, aux problèmes des prisons, et plus particulièrement aux événements qui ont marqués le domaine pénitentiaire en cette année 1971-1972, la révolte à la prison de Toul, et le drame de Clairvaux.

Le magazine Elle, se classe d'emblée à part : on ne trouve dans son contenu, rien sur les Prisons, ni sur la Politique Criminelle.

./...

Il est intéressant de constater que les hebdomadaires Réforme et Vie Catholique sont très proches : dans "Politique Criminelle" ils viennent en tête, 60 % pour Réforme et 30 % pour la Vie Catholique. Dans "Prisons" aussi ils voisinent : 14 % pour la Vie Catholique et 12 % pour Réforme.

La même similitude s'observe entre le Nouvel Observateur et Match. tous les deux à la quatrième place dans "Politique Criminelle" (10 %) et dans "Prisons" (3 %).

L'express lui s'extrémise dans ces deux rubriques; il est le dernier des hebdomadaires avec 6 % dans "Politique Criminelle", et le premier avec 17 % dans "Prisons. Politique Hebdo s'intéresse peu aux prisons (1,01 %) . Il partage d'ailleurs ce manque d'intérêt avec Minute (1,01 %). Par contre Politique Hebdo se retrouve à la troisième place dans "Politique Criminelle" aux côtés de Valeurs Actuelles (22 %).

- Les rubriques "Scandale et "Drogue"

Si nous associons aussi ces deux rubriques, c'est qu'elles présentent en premier lieu des pourcentages globaux relativement voisins, dans la surface de justice criminelle, et en second lieu des ressemblances dans la partition qu'elles effectuent entre les hebdomadaires.

En effet, on ne les trouve pas dans Elle; La Vie Catholique et Réforme ne possèdent pas non plus de "Scandales", et si - contrairement au premier- Réforme consacre un peu de sa surface à "Drogue", ce n'est que 3 %, à la sixième place.

Un autre trait commun aux deux rubriques, tient dans la première place de l'hebdomaire Minute dans l'une (31 %) et dans l'autre (22 %) et dans le quatrième rang du Nouvel Observateur dans ces deux rubriques (10 % dans "Scandales" et 12 % dans "Drogue"). Match a un classement semblable [la 5ème position dans "Scandale" (4 %) et dans "Drogue" (11 %)] Politique Hebdo néglige également les deux (0,2 % et 0,3 %). Enfin l'Express et Valeurs Actuelles permutent à la deuxième et à la troisième place : deuxième rang pour l'Express dans "Scandale" (14 %), troisième dans "Drogue" (13 %), troisième place pour Valeurs Actuelles dans "Scandale" (12 %) et deuxième dans "Drogue" (16 %).

- la Rubrique "Protestation"

Politique Hebdo se classe premier dans cette rubrique avec 27 %. Il est suivi du Nouvel Observateur (17 %) Match et l'Express sont tous deux au même rang avec 13 %. Valeurs Actuelles (12 %) précède Minute (10 %) Enfin Réforme y occupe la sixième place avec 5 %. Le magazine Elle et la Vie Catholique ne consacrent rien à cette rubrique.

- Les rubriques "Racisme" et "Moeurs".

Ces deux catégories ont en commun la faiblesse de leur représentation dans la surface de Justice Criminelle.

Dans la rubrique "Racisme" on ne trouve que le Nouvel Observateur

./...

(4,04 %), 1' Express (2,4 %) et Minute (0,9 %).

La rubrique "Moeurs" n'existe que pour Valeurs Actuelles (4 %), Minute (2,3 %) et 1' Express (1 %).

Cette population des hebdomadaires, apparaît selon les catégories, tantôt fortement contrastée, tantôt peu différenciée.

Les plus faibles écarts entre les pourcentages s'observent dans la rubrique "Moeurs" (4,4 % à 1,5 %) ainsi que dans la catégorie "Racisme" (4 % à 0,9 %).

Les plus fortes amplitudes appartiennent à deux rubriques : "Faits Divers" (78 %, 4 % à 7,7 %) et "Politique Criminelle" (60 % à 5,5 %).

Les rubriques "Police", "Justice", "Protestation", "Prisons", "Scandale" et "Drogue" offrent, elles, des écarts entre les pourcentages relativement peu accentués, exception faite des résultats des deux hebdomadaires qui constituent en quelque sorte des "pôles" extrêmes : Pour "Police" (17,6 % à 2,8) pour "Justice" (27,9 % à 3,9 %), pour "Protestation" (26,7 % à 4,9 %) pour "Prison" (16,6 % à 1,1 %) pour Scandales (31,3 % à 0,2 %) et enfin pour "Drogue" (22,2 % à 0,2 %).

2. - LES QUOTIDIENS DE PARIS

Cette sous-population comprenant huit périodiques le classement de ceux-ci s'effectuera donc de 1 à 8.

Les "Faits Divers"

Sous cette rubrique (très importante quantitativement par rapport aux autres).

Le Parisien se place en premier rang avec 54 %. Il est suivi par France-Soir (53 %). Le Journal l'Aurore se situe nettement plus loin avec 24 %. L'Humanité vient en cinquième position (19 %), le journal La Croix se situe juste après (16 %). Le Monde (11 %) et Combat (10 %) occupent respectivement la septième et la huitième place.

La subdivision de cette rubrique "Faits Divers" en "Faits Divers + Police", "Faits Divers + Justice" et "Faits Divers Purs" ne permet pas d'observer de différences entre les quotidiens, aussi marquées qu'entre les hebdomadaires.

Néanmoins on peut remarquer que quatre quotidiens opèrent au sein de ces sous-catégories une même partition : il s'agit de l'Aurore, de France-Soir, le Parisien et le Figaro, qui ont tous les quatre de forts pourcentages de "Faits Divers Purs" [respectivement 43 %, 41 %, 48 %, 42 %] et de "Faits Divers + Justice" [39 %, 37 %, 32 % et 41 %] au détriment de la catégorie "Faits Divers + Police" [18 %, 23 %, 19 % et 17 %]. Ces quatre quotidiens occupent aussi les premières places du classement dans la rubrique "Faits Divers".

./...

D'autre part, l'Humanité et Combat présentent une relative homogénéité dans les trois catégories : pour Combat, on trouve 31 % de "Faits Divers Purs", 30 % de "Faits divers + Police" et 39 % de "Faits divers + Justice". Pour l'Humanité, respectivement 28 %, 34 % et 38 %.

Enfin, les journaux le Monde et La Croix se démarquent, le premier accordant une forte place aux "Faits divers + Justice" 56 % contre 25 % aux "Faits divers Purs" et 18 % aux "Faits divers + Police" / le second ayant un pourcentage assez élevé de "Faits divers purs (50 %) contre 20 % aux "Faits divers + Police" et 30 % aux "Faits divers + Justice".

- la Rubrique "Police"

On constate ^{que} le classement que cette catégorie est inversé par rapport à celui des "Faits divers".

En effet La Croix arrive en première place avec 19 %, Combat en second (10 %) le Monde troisième (9 %), le Figaro quatrième (8 %), suivi de l'Humanité (5 %) de France-Soir et de l'Aurore, tous deux avec 4 %, et enfin le Parisien consacre seulement 2 % à cette rubrique.

- la Rubrique "Justice"

Le Figaro a un pourcentage de 22 %. Suivent l'Aurore (19 %), France-Soir (13 %), le Monde (12 %) et l'Humanité avec 9 %. Le Parisien et Combat occupent le même rang, 8 %, et La Croix se trouve au dernier rang avec 7 %.

- la Rubrique "Politique Criminelle"

Nous n'avons pas constaté pour les quotidiens entre cette rubrique et la catégorie "Prisons", la similarité de classement remarquée pour les hebdomadaires, il nous a donc semblé préférable de les distinguer.

Les journaux La Croix (22 %) et le Monde (20 %) ont les % les plus élevés sur cette rubrique. Combat vient ensuite avec 10 %, le Figaro atteint 9 %. L'Humanité n'y consacre que 8 %, l'Aurore 7 %, France-Soir 5 %, ... le Parisien seulement 0,3 %.

- la Rubrique "Prisons"

Dans cette catégorie très peu présente, quatre quotidiens ont un pourcentage de 4 % : il s'agit de France-Soir, de l'Aurore, de Combat et du Monde. L'Humanité et La Croix se retrouvent aussi avec 3 %, et en dernier figurent le Figaro (1 %) et le Parisien (0,4 %)

- La Rubrique "Protestation"

Les journaux Combat (21 %) et le Monde (20 %) se suivent de très près dans cette rubrique. La courbe des pourcentages décroît ensuite assez régulièrement : le Figaro (12 %), l'Aurore (10 %), La Croix (8 %) et le Parisien (7 %); France-Soir est nettement plus loin avec 4 %, l'Humanité encore plus avec 2 %.

./...

- La rubrique "Scandales"

De même que pour les catégories "Politique Criminelle" et "Prisons" rien en ce qui concerne ici les quotidiens ne permettait d'associer cette rubrique à la catégorie "Drogue", comme nous l'avions fait pour les hebdomadaires (on se souvient que la distribution de ces derniers était alors identique.)

Dans "Scandales", l'Humanité se classe en premier avec 39 %, assez loin du Monde (24 %). Combat présente un % de 23 %. L'Aurore, la Croix et le Figaro sont tous au même rang avec 10 %. Assez proche d'eux on trouve le Parisien (8 %) et enfin, en dernier, France-Soir (4 %).

- La rubrique "Drogue"

Combat est en tête dans cette rubrique avec 15 %. Le Parisien a à peu près le même % (14 %), la Croix et le Figaro viennent ensuite (12 %). Suivent France-Soir (11 %), l'Aurore et l'Humanité 7 % et enfin le Monde (5 %).

Il apparaît bien là, que -exception faite pour le Figaro et la Croix /qui ont tous deux des pourcentages proches dans les deux catégories/- l'opposition entre "Scandales" et "Drogues" est très nette au niveau de ce classement. Un fort pourcentage en "Scandales" -par exemple pour l'Humanité (39 %) - n'implique aucunement une position semblable dans "Drogue", (Humanité 7 %). Ceci s'observe de même pour le Monde, pour le Parisien etc....

- les rubriques "Racisme" et "Moeurs"

Nous présentons ensemble les pourcentages dans ces deux catégories en raison de leur très faible représentation au sein de la surface de justice criminelle globale. /1,1 % du total pour "Racisme", et 0,3 % pour "Moeurs"/.

Néanmoins les huit quotidiens y consacrent quelques articles.

Dans la rubrique "Racisme", l'Humanité vient en tête avec 8 %.. Elle précède Combat (1 %), la Croix (0,3 %) et le Figaro (0,1 %). Absents dans la rubrique "Racisme", le Monde, le Parisien, France-Soir et l'Aurore se retrouvent dans "Moeurs" /Le Parisien 1,2 %, le Monde 1 %, l'Aurore 0,3 %, France-Soir 0,1 %/. A l'inverse les quotidiens présents dans "Racisme", n'apparaissent pas dans "Moeurs", exception faite du Figaro (0,2%).

- La rubrique "Conflits Collectifs"

Alors que cette catégorie était inexistante pour les hebdomadaires, elle apparaît ici avec la Croix (1 %) et le Figaro (0,08 %), ce qui reste évidemment très faible.

Les quotidiens de Paris se différencient fortement dans la majorité des rubriques. Seules les catégories "Prisons" (dont l'amplitude est de 3,9 % à 0,4 %), "Drogue" (14,1 % à 6,6 %), "Racisme" (7,8 % à 0,1 %), "Mocurs" (1,2 % à 0,1 %), et "Conflits Collectifs" (1,4 % à 0,08) ne présentent pas de très gros écarts entre les différents pourcentages.

Les autres catégories ont toutes des amplitudes beaucoup plus fortes : "Faits Divers" (54,3 % à 10,2 %), "Police" (18,7 % à 4,4 %), "Justice" (21,7 % à 7,4 %), "Politique Criminelle" (19,9 % à 5,17 %), "Protestation" (20,1 % à 1,9 %) "Scandales" enfin dont les pôles extrêmes sont 39,1 % et 4,2 %.

3. - LES QUOTIDIENS DE PROVINCE

Les journaux étant au nombre de sept leur classement s'effectuera de 1 à 7.

- Faits Divers

Nous avons déjà mentionné la très grosse importance des "Faits divers", pour les quotidiens de province. Cette catégorie représente en effet plus du double de celle des hebdomadaires et presque le double des quotidiens de Paris. Pour l'ensemble de ces journaux de province, les pourcentages en "Faits divers" sont très élevés : le Progrès (61 %), l'Est Républicain et Sud Ouest (52 %), le Provençal (49 %), la Voix du Nord (48 %), la Dépêche (39 %) et enfin Ouest-France (37 %).

Nous ne parlerons pas ici des différentes répartitions dans les subdivisions de "Faits divers", car elles sont pour tous très voisines. Nous indiquerons seulement que -dans l'ensemble de cette presse de province-, on trouve une catégorie "Faits divers + justice" nettement plus importante que les deux autres, [environ 4 à 5 % de plus en moyenne].

"POLICE"

Cette rubrique est beaucoup plus faible dans la surface de justice criminelle que pour les hebdomadaires et les quotidiens parisiens. Les problèmes de police intéressent surtout la capitale.

Ouest-France néanmoins leur accorde 7 %, l'Est-Républicain, Sud-Ouest, la Voix du Nord 4 %, la Dépêche 3 % et le Progrès 2 %, le Provençal n'y consacre que très peu de lignes (1 %).

"JUSTICE"

A l'inverse, cette rubrique est beaucoup plus importante dans la surface de Justice Criminelle par rapport aux hebdomadaires et aux quotidiens de Paris. La Dépêche arrive en premier (25 %) suivie par la Voix du Nord (20 %), Sud-Ouest (18 %), le Progrès (17 %), Ouest-France (16 %), le Provençal (15 %) et l'Est-Républicain (14 %).

./...

- "POLITIQUE CRIMINELLE"

Cette catégorie comme les suivantes est la plus faible dans la surface de Justice Criminelle, toujours par rapport à Paris et aux hebdomadaires.

On trouve l'Est-Républicain avec 6 %, le Sud-Ouest (5 %), en troisième position le Provençal et Ouest-France (4 %), et enfin le Progrès, la Dépêche et la Voix du Nord avec 3 %.

- "PROTESTATIONS"

Ouest-France est en première place avec 9 %, assez loin de la Voix du Nord qui a 9 %. En troisième position, on trouve le Provençal (7 %), puis le Progrès (5 %), l'Est-Républicain et Sud-Ouest (4 %), et en dernier la Dépêche (3 %).

- "PRISONS"

La Voix du Nord se distingue en étant seul en premier avec 4 %. En effet tous les autres journaux se classent deux à deux : l'Est-Républicain avec Ouest-France (3 %), le Provençal et Sud-Ouest (2 %), le Progrès et la Dépêche avec 1 %.

- "SCANDALES"

Cette rubrique est légèrement plus importante dans l'ensemble de la surface de Justice Criminelle que pour les hebdomadaires, mais néanmoins très au-dessous de celle des quotidiens parisiens. Nous ne la regrouperons pas non plus avec la catégorie "Drogue" pour des raisons semblables à celles évoquées pour ces derniers. On y trouve Sud-Ouest avec 8 %, la Voix du Nord et Ouest-France ayant tous deux 6 %, l'Est-Républicain et le Provençal avec 5 %, le Progrès (4 %) et la Dépêche (3 %).

- "DROGUE"

L'unique similitude avec "Scandales" réside dans le fait que le Progrès et la Dépêche se classent tous les deux en dernier avec respectivement 5 % et 3 %. La Voix du Nord et Sud-Ouest les précèdent avec 6 % ; suivent en ordre croissant l'Est-Républicain (7 %), Ouest-France (8 %) et à la première place le Provençal (15 %).

- "RACISME"

Déjà peu importante pour les hebdomadaires et pour la presse quotidienne de Paris, cette catégorie est encore plus sous-représentée pour la province. Y figurent seuls le Progrès avec 0,1 % et l'Est-Républicain avec 0,08 %, ce qui est très faible.

- "MOEURS"

On trouve dans cette catégorie le Progrès et l'Est-Républicain avec 1 %, suivis de Ouest-France, (0,2 %) de la Dépêche et de Sud-Ouest (0,07 %).

- "CONFLITS COLLECTIFS"

Cette rubrique est plus importante ici que pour les journaux parisiens (elle était inexistante pour les hebdomadaires). On y trouve quatre quotidiens : / il n'y en avait que deux pour Paris / Ouest-France

./...

avec le plus fort pourcentage (5 %) Sud-Ouest (2 %) l'Est-Républicain (1 %) et la Voix du Nord (0,4 %).

x

x

x

Les quotidiens de Province ne diffèrent pas, dans ces classements, de différences aussi marquées que leurs homologues parisiens.

En effet, seules trois rubriques de la surface de justice criminelle présentent des pourcentages très contrastés. Ce sont les catégories, "Faits Divers" dont l'amplitude est de 60,7 % à 36,6 %, "Drogue" (14,7 % à 2,7 %) et "Protestation" (14,3 % à 2,8 %).

Les autres rubriques ont toutes des amplitudes plus faibles : "Police" (6,8 % à 1,5 %), "Justice" (25,5 % à 14,4 %), "Politique Criminelle" (6,2 % à 2,9 %) "Prisons" (4,4 % à 1,4 %) "Scandales" (8,5 % à 3,7 %), "Racisme" (0,18 % à 0,08 %) "Meurtre" (0,7 % à 0,06 %) et enfin "Conflits collectifs" (3,1 % à 0,4 %).